

PRIX D'ABONNEMENT

France pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois . . . . . » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: Du 1er Octobre 1898, Départs par, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1er Octobre 1898. Includes sub-tables for ABONNEMENTS ET ANNONCES and ADMINISTRATION.

L'IMPARTIAL de ce jour parait en 10 pages. Le supplément contient le grand feuilleton LA LECTURE DES FAMILLES.

Tirage: 7400 exemplaires

Pour fr. 1.20

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1898, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL à La Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue Jean Richard, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés obtiendront gratuitement, sur leur demande, ce qui aura déjà paru de l'étonnant feuilleton en cours de publication dans la Lecture des familles

L'HOMME AU CAPUCHON GRIS par Pierre de Lano et Em. Gallus.

— JEUDI 24 NOVEMBRE 1898 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 53: « Vienne, Baden et Semmering ».

Sociétés de musique

Philharmonique italienne. — Répétition à 8 1/2.

Sociétés de chant

Grüti-Männerchor. — Gesangstunde, um 9 Uhr.
Heivetta. — Répétition générale à 9 h. du soir.
Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2 du soir.
L'Aurore. — Répétition, à 8 h. au local.
Chorale l'Avenir (du Cercle Ouvrier). — Répétition tous les jeudi au local à 8 heures et demie.

Sociétés de gymnastique

L'Amitié. — Exercices, à 9 h. du soir.
Hommes. — Exercices à 8 1/2 h. Rép. des quadrilles.
La Fourmi. — Exercices, à 8 h. du soir.

Réunions diverses

La Pépinière. — Assemblée, à 9 h. s., Buffet-Gare, Place d'Armes.
Mission évangélique. — Réunion publique à 8 h.
Intimité. — Réunion du comité, à 8 1/2 h. du soir.
Stenographen-Verein Stolzeana. — Fortbildungskurs. Abends 8 1/2 Uhr.
Société suisse des Commerçants. — Bibliothèque.

Clubs

Club d'Escrime. — Assaut, à 8 h., au local.
Club du Seul. — Réunion à 8 1/2 h. du soir.
Club des Grabons. — Réunion dès 8 h. du soir.
Club de la Pivo. — Séance à 8 1/2 h. du soir.
Le Point-Vif. — Répétition à 8 heures et demie, au local.
Club du Potêt. — Réunion quotidienne à 9 1/2 h. s.

— VENDREDI 25 NOVEMBRE 1898 —

Sociétés de musique

Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de chant

L'Avenir. — Répétition à 8 1/2 h. au Cercle.
Echo de la montagne. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section. — Exercices à 9 h. à la Halle.
L'Abéille. — Exercices à 8 1/2 h. du soir.
Intimité. — Exercices à 8 1/4 h. du soir.

Réunions diverses

Jeunes radicaux. — Assemblée générale, à 8 1/4 h. au Casino.
L'Alouette. — Répétition à 8 1/2 h. au local.
Monteurs de boîtes. — Réunion du comité central et local, à 8 1/2 du soir. Café des Alpes.
L'ami montagnard. — Assem. à 8 1/4 h. au local.
La Diligente. — Répétition à 8 1/4 h. au local.
Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion dès 8 h., au local.
La Muse. — Assemblée à 8 1/4 h., au local.
C. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion à 8 1/2 h. Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.
Intimité. (Section litt.). — Rép. à 8 1/4 h.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi de 8 à 10 heures du soir (salle num. 32, Collège Industriel).

Clubs

Zither-Club Alpenrösti. — Répétition, à 8 h., au Vieux-Collège.
Club du Gibus. — Rendez-vous à 8 h. s.
English conversing Club. — Meeting at 8 1/2.
Club Excelsior. — Réunion à 8 1/2 h.
Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.
Cazin-Club. — Réunion à 8 1/2 h. s.

Institutions pour le bien-être des ouvriers

(Suite et fin)

Cuisines populaires. — Cette utile institution prend un grand développement dans tous les centres industriels et supplée en quelque sorte aux pensions alimentaires. Les cuisines populaires rendent des services inappréciables; le succès de ces créations utilitaires marque l'entrée dans une voie économique trop longtemps délaissée.

Assurance sur la vie. — En 1896, la fabrique Nestlé, à Vevey, a prélevé une somme de 30,000 francs sur ses bénéfices annuels, comme elle le fait, du reste, depuis quelques années, pour être portée à la caisse d'assurance des ouvriers. Cette caisse est maintenant créancière de francs 175,850, représentant 152 polices délivrées.

La fabrique de cartonnage Ruprecht et Jenzer, à Morat, a contracté une assurance en faveur des ouvriers âgés de plus de 60 ans; la somme assurée est aussi payée à la famille de l'ouvrier qui meurt avant l'âge susindiqué.

Logements d'ouvriers. — La question des logements d'ouvriers est toujours l'objet de la sollicitude et du dévouement de bien des fabricants.

Mentionnons ici, à titre de renseignement, les principales fabriques qui possèdent des logements d'ouvriers. Ce sont:

La société industrielle d'horlogerie de Montier; la fabrique d'horlogerie de Fontainemelon; la fonderie L. de Roll, à Choindez; la fabrique d'ébauches, à Sonceboz; la société d'horlogerie de Bassecourt; la fabrique de chocolat de Serrières; la fabrique D. Perret fils et Cie, à Neuchâtel; la fonderie et la fabrique d'horlogerie d'Edouard Boillat et Cie, à Reconvillier; la société anonyme de joaillerie Junod, à Lucens; la tannerie J. J. Mercier, à Lausanne; la fabrique de cigares Vautier frères et Cie, à Grandson, et la verrerie de Monthey.

Ce dernier établissement accorde le logement gratis à tous les ouvriers mariés étrangers à la localité. Vingt-trois logements sont constamment occupés.

La société d'habitations économiques de Genève et la société de construction de maisons ouvrières, à Porrentruy, rendent d'excellents services aux ouvriers en mettant à leur disposition des logements à un prix relativement modique.

Le prix des logements loués aux ouvriers par les fabriques sus-indiquées varie de 10 à 20 francs par mois. Les logements de la fabrique de chocolat de Serrières et ceux de la fonderie L. de Roll, à Choindez, méritent une mention spéciale à cause de leur confort et de leur excellente tenue.

Pendant les années 1896 et 97, ce sont, à notre connaissance, ces deux derniers établissements qui seuls ont construit des bâtiments avec logements d'ouvriers.

Pensions de retraite pour la vieillesse. — La Société de dégrossissage à Genève verse pour chacun de ses ouvriers, faisant partie de la société de la retraite pour la vieillesse, une somme annuelle de 50 fr.; elle participe aussi pour la moitié des cotisations de ses ouvriers membres de la société de secours mutuels aux orphelins. Les sommes versées à ces deux établissements, en 1896, se montent à 1083 fr.

La compagnie des mines et salines de Bex met en réserve, chaque année, une somme qu'elle prélève sur ses bénéfices et au moyen de laquelle elle sert des pensions viagères aux ouvriers âgés et incapables de travailler. Au 31 décembre 1896, le fonds des pensions était de 23,000 fr.

Ed. Boillat & Cie, à Reconvillier, assurent une pension viagère annuelle de 400 fr. aux ouvriers âgés de 60 ans, après vingt ans de travail passés dans leur fonderie ou dans leur fabrique d'horlogerie.

Gratifications et primes. — Les patrons accordent fréquemment, sous diverses formes, des gratifications et des primes à leurs ouvriers; tantôt comme cadeaux, le jour de l'an ou à quelque autre occasion, tantôt comme récompense aux ouvriers assidus, mais surtout à ceux qui travaillent depuis longtemps dans la fabrique.

Ce sont, un un mot, des encouragements donnés aux bons ouvriers.

Voici quels sont les principaux établissements du II<sup>e</sup> arrondissement qui ont fait bénéficier leurs ouvriers de gratifications et de primes en 1897; celles-ci ont été distribuées au prorata des années de service:

- la fabrique de ciment de Dietingen 2,000 fr.
» » » » Leuba, à Noiraigue. 10,230 »
la fabrique de tuiles, Eug. Dutoit, à Yvonand 1,600 »
la laterie centrale, à Genève. 310 »
le moulin Bossy & Cie, à Serrières, par ouvrier 50 à 200 »
la fabrique d'absinthe Pernod, à Couvet. 950 »
la fabrique d'absinthe Kübler & Romang, à Travers. 640 »
la fabrique de gaz de Vevey. 685 »
la fabrique de cigares Vautier, à Grandson 2,800 »
la société industrielle pour la chappe, à Grellingen 2,300 »
la fabrique de ciment Portland, à St-Sulpice. 7,200 »
la fabrique d'horlogerie de Montier 11,000 »
la fabrique Nestlé, à Vevey 6,590 »

Chez Borel-Huguenin, fabricant d'horlogerie, à Neuchâtel, chaque ouvrier reçoit à fin décembre, 5 fr. par année de service, qui lui sont remis:

- 1° s'il quitte pour cause de maladie ou de chômage;
2° après quinze ans de service et
3° à la famille au décès.

Il a été payé en 1896:

- 505 fr. pour primes de fin d'année;
400 » à un ouvrier malade qui a dû quitter la fabrique et
515 » pour gratifications.

Institutions diverses. — Depuis deux ans, la Société d'horlogerie de Fontainemelon a installé des bains gratuits et créé une crèche pour 20 enfants.

La Compagnie du Gotthard a créé pour les enfants des ouvriers des ateliers de Bellinzona une école primaire et une école secondaire pour les enfants de langue allemande.

La fabrique Suchard, à Serrières, a un docteur attaché à l'établissement; tous les frais médicaux et pharmaceutiques sont à la charge de la maison. Une diaconesse est à demeure dans la fabrique pour vouer tout son temps et tous ses soins aux malades. Les convalescents, et plus particulièrement les femmes, sont mis au bénéfice d'un séjour à la campagne.

Le centenaire de la naissance de Ph. Suchard, fondateur de la fabrique de Serrières, a été fêté le 9 octobre 1897. Le soir, un banquet réunissait la famille, les employés et les ouvriers. A cette occasion, le chef de la maison a fait distribuer une somme de 100,000 fr. aux ouvriers et employés en proportion de leurs années de service.

La fabrique de chocolat de Serrières a constitué un fonds de 50,000 francs destiné aux ouvriers qui se marient; elle possède aussi un fonds en faveur des enfants des ouvriers en vue de faciliter les apprentissages.

La direction des usines de L. de Roll, à Choindez, a pris, en 1896, une série de décisions qui se recommandent aux grandes industries. Elles tendent à l'amélioration du sort des nombreux travailleurs occupés dans les ateliers et sur les chantiers de cette société. Les salaires des ouvriers ont été augmentés d'une manière générale. Dorénavant la société payera, en cas de décès d'un de ses ouvriers, à la veuve et aux enfants, indépendamment de l'indemnité qui, en cas de mort par accident, pourrait résulter de la responsabilité civile, 4 semaines de salaire si la victime était au service des usines depuis une année; 8 semaines si elle y était depuis deux ans, et 12 semaines si elle y travaillait depuis plus longtemps.

A l'occasion d'un événement de famille, M. Roussy, à Vevey, propriétaire des moulins de Vilamont et co-propriétaire de l'usine Nestlé et des tramways de Vevey-Montreux, a fait re-

mettre en 1897, aux ouvriers de ces divers établissements les sommes suivantes:

- à chaque ouvrier de la fabrique Nestlé 10 fr.;
à chaque ouvrière de la fabrique Nestlé 5 fr.;
à chaque ouvrier et employé aux tramways 5 fr. et

à tous les ouvriers des moulins Roussy de 10 à 40 francs suivant l'ancienneté.

En souvenir de son mari défunt, chargé d'affaires de M. Roussy, M<sup>me</sup> Hoffmann a fait remettre 5000 fr. aux dix ouvriers les plus anciens du moulin et 2000 fr. à partager entre le reste du personnel ouvrier.

Quelques fabriques du II<sup>e</sup> arrondissement ont une bibliothèque, une salle de lecture, une société de gymnastique, une société de chant et une fanfare, ou plusieurs de ces institutions créées pour le relâchement des ouvriers.

En 1896 et 97, plusieurs fabricants ont installé des bains gratuits à l'usage des ouvriers. Il est bien à souhaiter que cet exemple soit suivi par beaucoup d'industriels, vu la grande importance hygiénique de ces installations.

En terminant, nous rappellerons encore, que nous ne nous sommes occupé, dans ce dernier chapitre (VII), que des institutions concernant le bien-être des ouvriers créées dans le II<sup>e</sup> arrondissement pendant le laps de temps qu'embrasse le présent rapport, et de quelques institutions qui n'avaient point encore été mentionnées dans nos précédents rapports.

Lausanne, février 1898.

L'inspecteur fédéral des fabriques du II<sup>e</sup> arrondissement:

Ami Campiche.

Nouvelles étrangères

France. — On mande de Paris, 23 novembre:

Un huissier s'est présenté aujourd'hui au domicile de M. Zola pour le sommer de payer les 3,000 francs d'amende, plus les frais, auxquels il a été condamné dans le procès des experts. M. Zola n'étant pas à son domicile, l'huissier a déposé la sommation à la mairie.

Le Temps croit savoir que l'ordonnance du général Zurlinden conclut à la mise en jugement du colonel Picquart et fixera la réunion du conseil de guerre à une date rapprochée, suivant un usage dont le général Zurlinden n'a pas voulu s'écarter, malgré l'enquête de la cour de cassation. Le huis-clos ne sera vraisemblablement pas demandé par le commissaire du gouvernement.

Paris, 23 novembre. — Cet après-midi, à la cour de cassation, le colonel Picquart a été confronté avec le général Roget.

Paris, 23 novembre. — L'audience de la cour de cassation a été levée vers 6 h. 40. Le colonel Picquart a été reconduit à la prison de Cherche-Midi.

Allemagne. — On mande de Londres, 23 novembre:

Une dépêche de Berlin au Daily Telegraph dit que le gouvernement allemand aurait informé le Vatican qu'à la suite d'entente avec le sultan, la protection des catholiques allemands en Turquie sera exercée dorénavant par l'empire allemand et que les questions se rattachant à ce protectorat seraient réglées entre le Vatican et le gouvernement allemand seulement.

Espagne. — Madrid, 23 novembre. — Une note officielle relative à la question de la dette dit:

« Tous les partis qui désirent voir l'Espagne arriver au port doivent respecter les dettes et payer les intérêts ou du moins agir avec une entière bonne foi pour arriver aux arrangements nécessités par la situation.

Il faut que chacun apporte son concours pour sauver le crédit de la nation. Si personne ne veut se charger du paiement de la dette de Cuba, l'Espagne doit, par respect pour elle-même, rembourser ce que Cuba ne pourra pas payer. Quant à la dette des Philippines, il faut attendre les conditions de paix. »

BANQUE FEDERALE

(Société anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 24 Nov. 1898.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Suisse.

Table of bank bills from various countries: Allemagne, Autriche, Italie, Suisse, etc.

Nous avons quelques actions de 100 fr. de la Société de construction L'Abéille, à vendre à 65 % environ et nous attendons les offres.

GRANDES ENCHÈRES PUBLIQUES

de Bétail et Entraîn de labourage au VALANVRON (La Chaux-de-Fonds).

Pour cause de changement de domicile, M Louio-Oscar PAREL, agriculteur, fera vendre devant son domicile, au VALANVRON n° 2, le LUNDI 28 NOVEMBRE 1898, dès 1 heure après midi,

Une jument poulinière primée et portée, un cheval de 30 mois, un cheval de trait un poulain de l'année, 15 vaches, un taureau, plusieurs porcs, une faucheuse, un hache-paille, un concasseur, une charrue Rognon neuve, deux herse pour champ et prairie, des bosses pour la vidange, plusieurs chars à brecettes, ponts ou flèches, dont 2 neufs, des glisses et traîneaux, plusieurs harnais dont un à l'anglaise, un assortiment de sonnettes et de potêts, un gros et un petit van et une quantité d'autres outils aratoires dont le détail est supprimé. Il sera accordé 4 mois de terme pour les échutes supérieures à 20 fr. moyennant bonnes cautions. La Chaux-de-Fonds, le 22 Nov 1898. 18310 4 Greffe de Paix.

Ame Fetterlé - Chautemps RUE DU VERSOIX 7 b

Reçu un envoi considérable de

Laines de Hambourg

pour jupons, au prix extraordinaire de 5 fr. 80 le demi-kilo. Grand choix d'ARTICLES pour BÉBÉS CRAVATES - GANTS 4080 24 Se recommande.

BRASSERIE de L'AIGLE

SAINT-IMIER

HAUERT Frères

BIÈRE d'exportation

première qualité.

GENRES :

Pilsen, Vienne, Munich

INSTALLATION FRIGORIFIQUE

Dépôt pour la Chaux-de-Fonds : H 5747 J 14156-22\*

M. ZISSET, rue du Versoix 1. — Téléphone

CONSOMMATION CENTRALE

ÉPICERIE FINE

A. MOREL

6, Place Neuve Rue du Stand

Sardines depuis 25 cent., Thon, Saumon, Homard, Truite saumonée, etc.

Conserves Saxon

complètes dans tous les genres

Petits pois, depuis 75 cent. le litre et 50 cent. le demi-litre.

Confitures — Sirops — Liqueurs — Vins fins, etc., etc. Plus tous les articles fins et ordinaires. 18158-11

NOUVEAUTÉS!!!

Le Choix d'ORFÈVRE et BIJOUTERIE

Or, Argent et Doublé

pour les Fêtes de NOËL et NOUVEL-AN est au grand complet

AU MAGASIN

E. Richard-Barbezat

25, Rue Léopold-Robert, 25

Fabrication sur commande et Rhabillages.

TÉLÉPHONE 17764-8 TÉLÉPHONE

Musée Industriel de St-Gall

ATELIER DE BRODERIE D'ART

Medaille d'Or, Genève 1896

Cours professionnels pour toutes les branches de la broderie d'art. — Pour tous renseignements s'adresser à la Direction du Musée. — Ouasion d'apprendre la langue allemande M 433 Z 18883 10

Etude de Henri Grosclaude

AGENT DE DROIT

Place du Marché 4, au LOCLE

A louer dès maintenant, ou pour Saint-Georges 1899, des locaux destinés à l'exploitation d'un commerce quelconque. Ces locaux sont fort bien situés. Il existe de belles devantures. On pourrait aussi céder un appartement situé dans la même maison. 17917-2



Pharmacie BARBEZAT

Rue de la Demoiselle 89.

SAVONS SPÉCIAUX contre les affections de la peau, de A. Brun, L. & S. Genève. Savon au soufre et goudron. le plus actif pour combattre les affections de la peau, dartres, eczéma, prurigo, démangeaisons et rougeurs, à 80 ct. le pain. 16727-36

ÉPICERIE

A remettre pour St-Georges 1899, un magasin d'épicerie, mercerie, vins et liqueurs avec tout l'agencement, bien situé, loyer très modéré, avec un beau logement au soleil — S'adresser sous chiffres II. N. 18190, au bureau de L'IMPARTIAL. 18 90-9

Baume d'Hercule

guérit promptement toutes douleurs, telles que :

Rhumatismes, Lumbagos, Névralgies

Exiger sur le flacon la signature de l'inventeur. — Seul dépôt : Pharmacie BOURQUIN, rue Léopold-Robert 39, la Chaux-de-Fonds. 11838-94\*

Attention!

Par suite d'incapacité de travail, à vendre à un prix très avantageux l'outillage d'un petit atelier de RHABILLEUR de boîtes; on mettrait au courant dans la limite du possible. On peut visiter tous les jours. 17725-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

LOGEMENTS

pour Saint-Georges 1899

Temple-Allemand 83. 1er étage de 4 belles chambres, dont une avec balcon, alcôve et grand corridor. Gaz dans la maison, lessiverie, cour et jardin — 780 fr. 18981-5 Temple-Allemand 83. 2me étage, identique, mais sans balcon. — 750 fr. 18991

Joubs 151. 3me étage de 3 belles chambres, alcôve et corridor, gaz installé parquet partout, lessiverie, cour et jardin — 560 fr.

Nord 155. 1er étage de 4 grandes chambres, bout de corridor avec balcon, gaz installé, lessiverie dans la maison, cour et jardin — 800 fr. 18991

Nord 157. 1er étage de 3 chambres, dont une avec balcon. Gaz dans la maison, lessiverie, cour et jardin. — 555 fr.

Nord 163. 1er étage de 3 pièces dont une avec balcon, tourelle, bout de corridor à une fenêtre, gaz, lessiverie dans la maison, cour et jardin. — 635 fr. 18992

Paix 65. 2me étage de 3 chambres et cabinet. — 620 fr.

Paix 77. 1er étage de 4 chambres, dont une à 3 fenêtres. — 675 fr. Paix 77. Pignon de 4 chambres au soleil. 520 fr. 18998

Paix 86. 1er étage de 3 chambres à 2 fenêtres et bout de corridor, à 1 fenêtre. 580 fr.

Paix 86. Rez-de-chaussée de 3 chambres et alcôve. — 495 fr.

Demoiselle 113. 3me étage, 3 chambres et alcôve. — 540 fr.

Demoiselle 111. 3me étage de 3 chambres et alcôve. — 540 fr. 18994

Jaquet-Droz 14-a. 1er étage de 3 chambres. — 440 fr. Stand 6. 2me étage de 3 chambres. — 500 fr. 18995

Balance 6-a. 3me étage de 3 chambres. — 500 fr. 18996

Paix 63. Rez-de-chaussée de 3 chambres. — 500 fr.

Paix 63. 2me étage de 3 chambres. — 545 fr. 18997

S'adresser à M. Alfred GUYOT, gérant d'immeubles, rue du Parc 75.

A LOUER

dès maintenant ou pour époque à conv nir

dans une excellente situation et à proximité des marchés, de beaux LOCAUX à l'usage de boucherie, remis complètement à neuf, avec logement. 16683-10\*

Pour le 23 avril 1899 :

Demoiselle 9. Un beau logement de 4 pièces, cuisine, corridor fermé et dépendances, bien exposé au soleil. 16685

Balance 12. Un troisième étage, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. 16687

S'adresser

Etude A. MONNIER, avocat

Rue Neuve 6

(Entrée Place du Marché).

A LOUER

pour le 15 décembre 1898, rue Fritz Courvoisier 24, un APPARTEMENT d'une pièce, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. ALBERT SANDOZ, gérant, rue de la Promenade 1. 17902

LE PLUS FORT

PAR

CHAMPOL

Sans cesse heurtée à l'endroit le plus douloureux de son âme, la jeune fille souffrait presque autant du manque de tact de M. Lecoudrier qu'elle eût souffert de son manque de cœur, et elle ne pouvait plus l'entendre sans un tressaillement nerveux évoquer hors de propos et en termes maladroitement souvenirs sacrés, répéter le nom de sa mère comme le refrain d'une complainte, et s'emporter dès qu'on parlait de la petite Clotilde, déclarant qu'il ne pardonnerait jamais à cette enfant d'avoir causé son malheur, promesse qui était bien incapable de tenir, et par laquelle il se figurait stupidement honorer la mémoire de sa pauvre femme.

Puis, entre ces effervescences, M. Lecoudrier avait des moments de calme où réapparaissaient les anciennes façons de dire ou d'agir, les maladroites qui s'accrochaient involontairement, à présent que personne n'était plus là pour les prévoir ou les dissimuler.

A ces moments-là aussi, Hermine s'oubliait de temps en temps. Elle retrouvait son ton sec, ses mots d'autrefois, et la paix profonde qui pendant les derniers jours avait enveloppé le deuil commun, laissait maintenant percer de petites impatiences, de

courtes discussions, de légères rancunes, où les nerfs surexcités de chacun se donnaient libre cours.

Ce fut juste un mois après la mort de Mme Lecoudrier qu'éclata la première altercation sérieuse.

M. de Bergeval avait passé deux heures au château, et après ses visites M. Lecoudrier se montrait toujours plus difficile, plus cassant, plus autoritaire que d'habitude, quitte à rentrer dans ses errements ordinaires s'il recevait une autre impulsion. Depuis la mort de sa femme, il allait ainsi de l'un à l'autre, comme un chien qui cherche un maître, su-bissant tour à tour les influences opposées, essayant des conseils divers, ne trouvant nulle part la main douce et sûre qui le guidait jadis, et parfaitement insupportable dans ses variations d'humeur.

La veille, il avait été question du conseil de famille et des mesures à prendre pour faire émanciper Hermine, ce qui facilitait l'arrangement des affaires et semblait à tous, M. Lecoudrier en première ligne, la meilleure combinaison.

— J'ai réfléchi, dit-il en arrivant, ce jour-là, d'un air maussade. Vous alliez me faire faire une grande sottise, et je ne veux pas de cette émancipation!

Hermine le regarda, surprise, croyant à quelque complication d'intérêts dont elle se souciait peu. Mais il continua avec ardeur :

— Oui, on peut abdiquer un droit : on n'abdique pas un devoir.

Il attendit l'effet de cette phrase, qui certainement n'était pas de lui, et, personne ne répondant rien, il développa :

— Evidemment, ma chère petite, vous êtes actuellement la raison même, et vous ne pouvez que faire un excellent usage de votre liberté. Mais si vous alliez changer! Pouvons-nous prévoir, pouvez-vous prévoir vous-même ce qui peut se passer dans votre tête?

Hermine le regarda encore et, répétant toujours sa leçon, il poursuivait :

— Quel remords pour moi si, faute d'une autorité salutaire, vous vous laissiez voler votre argent!

Elle sourit.

— Ou si, — mon Dieu! à votre âge on a si peu d'expérience, — vous épousiez quelque mauvais sujet!

Cette fois, Hermine ne sourit pas. Au lieu de se rappeler la parfaite innocence et la maladresse inouïe de son beau-père, elle crut à une allusion, à une insulte; un flot de sang empoisonna son visage.

elle se souleva à demi, et ses yeux s'irradièrent d'une lueur verdâtre, tandis qu'elle ripostait :

— Si vous aviez réfléchi comme vous le dites, vous sauriez, Monsieur, qu'une femme de ma famille ne court pas de danger de ce genre, et que vous n'aurez jamais à me garder d'une mésalliance.

M. Lecoudrier tenta une faible réplique :

— Mais, ma chère enfant, vous vous méprenez. Quel intérêt ai-je, après tout...

Et, pendant qu'il tâchait de se débarrasser, elle crut qu'il la visait encore :

— Oh! je le sais, dit-elle ironiquement, je n'ai point de fortune.

— Ce n'est pas cela! cria-t-il, patageant de plus en plus. C'est que vous êtes très jeune... et puis très entêtée... Alors je craignais... c'est à dire... ce n'est pas moi... L'idée vient d'amis à vous, que je ne nommerai pas par discrétion.

— Et qui feraient aussi bien de se taire, conclut Etienne, voyant qu'il était temps de porter secours à son père. Le seul emploi d'un tuteur n'est-ce pas de donner conseil, appui, protection? Mlle Hermine saura chercher et trouver toujours cela auprès de vous, mon cher père, sans qu'il soit besoin d'une sanction légale, gênante pour vous, inutile pour elle, et qui ne changerait rien à la situation.

— Tu es dans le vrai! cria M. Lecoudrier, heureux de se voir repêché. Il y a des gens qui ont la manie de tout compliquer. Nous ferons toujours comme si ma pauvre Clotilde était encore là, et ce sera le plus simple et le mieux.

Les choses étant ainsi réglées, il se hâta de passer à un autre sujet, et Hermine ne put insister. Elle conservait cependant une irritation sourde. Laisser M. Lecoudrier, investi de droits légaux, remplacer son père, régler son sort, la tenir sous sa dépendance! A cette perspective, la vieille haine se réveillait. Hermine se savait bon gré de sa révolte, se promettait de défendre sa liberté, avait hâte d'en faire usage.

— Tu devrais aller au village voir ce pauvre meunier qui est bien mal : ça lui ferait plaisir, à cet homme, suggéra Mlle Eulalie, sentant que des idées belliqueuses germaient dans cette tête ardente, et se rappelant cette maxime de sa tante : Quand on a le corps bien fatigué, l'esprit se tient en repos.

La chaleur était, en effet, accablante, et la route se déroulait poudreuse, peu engageante pour les piétons

Hermine prit languissamment son chapeau.

— Tu crois que cela lui fera plaisir?

— J'en suis sûre.

— Eh bien, allons!

— Oh! moi, il faut bien que je reste, soupira hypocritement Mlle Eulalie. Si la petite allait s'éveiller?

— C'est juste.

Hermine partit, mais le soleil eut beau darder sur sa tête, la poussière blanchir ses petits souliers et le bas de sa robe noire, sa pensée lancinante ne se reposait pas.

Que de fois elle avait fait ce chemin, toute petite, avec son père et sa mère, puis avec sa mère, à présent toute seule! Et chaque pierre, chaque arbre, chaque fleur des bords, chaque incident lui semblaient lui souvenir ou une allégorie. Abandonnée par ses chers compagnons, ne la faisait-elle pas toute seule aussi, cette longue route de la vie? Ses seuls yeux en contemplaient encore les beautés, ses pieds seuls en sentaient les meurtrissures et, échappée au joug odieux qu'on lui préparait, elle devait seule y marcher droit, sans crainte et sans défiance. N'avait-elle pas assez, pour se guider sûrement, des traditions, des exemples légués par les disparus, de sa prudence, de son orgueil?

Elle songea ainsi jusqu'à un village, et tandis que le meunier, figure primitive et oïl futé, lui détaillait ses misères, comme il souffrait de son estomac et la volerie des pharmaciens, et encore en revenant au château, sous le ciel moins ardent, à travers les champs rafraîchis.

A certaines phases de la vie, heures critiques ou moments propices, le hasard ou la volonté semblent conspirer ensemble, la pensée coudeoyer le fait, les circonstances répondent aux dispositions des esprits, les actes s'enchaînent d'eux-mêmes pour aboutir au résultat fixé d'avance, pour accomplir cette chose mystérieuse et inéluctable : la destinée.

En arrivant près de la grille, Hermine rencontra Robert d'Argy venant du château.

— Comme je regrette de vous avoir manquée en venant trop tard et en partant trop tôt! dit-il, s'arrêtant pour échanger quelques mots avec elle.

(A suivre.)

## LA LOI ALLEMANDE

## sur la concurrence déloyale

A Lausanne comme ailleurs, un peu partout, on se plaint amèrement de l'extension que prend de jour en jour la concurrence déloyale.

A ce propos, on lit dans la *Revue* :

De tous les côtés en Europe s'organise la lutte contre la concurrence déloyale; c'est une mauvaise herbe qu'il faut arracher, un ver rongeur qu'il faut détruire. Les partisans les plus outrés de la liberté commerciale ont senti cette nécessité; les moyens jusqu'ici employés sont dispendieux et surtout inefficaces; partout le commerçant honnête et travailleur s'adresse aux conseils législatifs, leur demandant de le protéger contre les procédés déloyaux de concurrents peu scrupuleux.

Des lois spéciales ont déjà circonscrit le champ de la concurrence déloyale: les lois sur les brevets d'invention, sur la protection des marques, des dessins et modèles de fabrique, celles sur les indications de provenance, sur l'usurpation de récompenses industrielles permettent d'atteindre quelques-unes de ces manifestations. Mais la concurrence déloyale est une hydre à cent têtes toujours renaissantes; on lui interdirait certains moyens, elle en a trouvé d'autres, plus raffinés, plus difficilement saisissables et, par là même, plus dangereux. Contre ces procédés, le concurrent honnête demeure impuissant, l'acheteur désarmé. Dans la devanture, tout est beau et bon marché, les parapluies coûtent quelques centimes et le reste est à l'avenant; entrez et vous ne trouvez que des marchandises de rebut, vendues à des prix exorbitants; c'est ici un exemple, on pourrait en citer d'autres, ils sont légion. Au concurrent lésé, à l'acheteur trompé, la loi n'offre généralement qu'un moyen de se défendre: faire un procès en réclamant la réparation du dommage causé. C'est long, coûteux, toujours aléatoire, et l'on se résigne. Sans doute une loi spéciale ne pourra jamais énumérer tous les cas, ce ne serait même pas à désirer; conçue dans des termes suffisamment souples et maniée par des juristes décidés à poursuivre l'ennemi jusque dans son repaire, elle rendra cependant de grands services.

L'Allemagne est actuellement en Europe le seul Etat qui possède une loi spéciale contre la concurrence déloyale; c'est une loi toute récente, elle date du 27 mai 1896; la teneur de ses dispositions et les applications faites montrent qu'elle est destinée à combattre des procédés semblables à ceux dont se plaignent aujourd'hui les commerçants lausannois. Elle réprime tout d'abord la réclame déloyale: fausses indications sur le prix des marchandises, sur la manière dont on se les est procurées, sur la source dont on les a tirées, sur la cause ou le but de la vente; les infractions sont punies d'une amende pouvant aller jusqu'à 3,000 marks; en cas de récidive, c'est la prison jusqu'à six mois. La loi se montre encore plus sévère à l'égard des auteurs d'affirmations mensongères sur des établissements concurrents; la peine peut aller jusqu'à un an de prison; il en est de même en cas de trahison de secrets commerciaux et professionnels. La loi réserve en outre au lésé le droit d'exiger du délinquant la réparation du dommage causé.

La loi allemande n'a pas fait de casuistique, elle est demeurée dans des termes généraux, les tribunaux l'ont appliquée d'une manière fort judiciaire, et voici quelques-unes de leurs décisions:

Un commerçant a été condamné comme ayant contrevenu à la loi pour avoir, dans le but d'attirer des clients, offert en vente certaines marchandises au-dessous du prix de revient.

Un commerçant qui annonce qu'il vend « tout au même prix » est tenu de vendre toutes ses marchandises à ce prix-là; en vendant plus cher il viole la loi.

Les clients ont le droit d'acheter autant de marchandise qu'il leur plaît, au prix indiqué dans la devanture de la boutique.

Un marchand annonçait des chapeaux dans les journaux avec la mention « Vendus au prix de revient, à cause de la saison avancée ». Pour s'assurer de l'exactitude de cette affirmation un concurrent fit acheter un de ces chapeaux, qu'il dut payer plus cher que le prix de revient, sur quoi il accusa le marchand en question de concurrence frauduleuse. Celui-ci a été condamné à 200 marks d'amende ou 20 jours de prison.

Une autre maison avait publiquement offert ses marchandises « à un bon marché non encore atteint ». Il fut constaté que plusieurs des produits mis en vente par elle pouvaient être achetés au même prix dans d'autres magasins de la même localité. Le chef de la maison a été condamné pour concurrence déloyale à 150 marks d'amende.

Ces quelques exemples suffisent à montrer dans quel esprit la loi est appliquée; nous pouvons attendre les mêmes résultats d'une loi semblable. C'est depuis peu que la concurrence déloyale a fait son apparition à Lausanne; il ne faut pas laisser au mal le temps de se développer; il faut le couper dans sa racine et pour cela agir promptement.

Jean SEMO, av.

## Nouvelles étrangères

**Italie.** — Rome, 23 novembre. — A la Chambre, le ministre du Trésor présente l'exposé financier. Il constate le réveil qui s'est produit dans l'industrie et le commerce, lesquels pourront être encore plus prospères grâce à l'amélioration de la législation sur les impôts. Les réformes seront faites par degrés, sans réduire le rendement actuel des impôts. Il faudra au cours de cette transformation se contenter de l'équilibre parfait entre les recettes et les dépenses effectives, en utilisant le patrimoine de l'Etat pour l'amortissement des dettes et pour la construction de chemins de fer. Toutefois il ne sera pas nécessaire pendant l'exercice actuel et les prochains exercices de faire des émissions, puisqu'il existe encore des ressources patrimoniales disponibles. L'exercice 1897-98 a été clos avec un déficit d'un million environ, malgré les fortes dépenses causées par les désordres de mai et par la perte sur les droits d'entrée sur le blé. Pour l'exercice 1898-99 on prévoit un déficit total de 4 1/2 millions, et pour l'exercice 1899-1900 un déficit de 31 1/2 millions, provenant de dépenses pour la construction de chemins de fer et le mouvement des capitaux. Ce déficit total de 46 millions sera couvert au moyen des bénéfices obtenus par l'opération sur les dettes rachetables et par une partie des sommes revenant à l'Etat sur la fortune des corporations religieuses qui ont été supprimées. En évaluant à 500 millions la dette flottante, il faudra réduire les bons du trésor et les avances aux instituts d'émission, afin de diminuer la circulation supplémentaire, qui est une des causes de l'augmentation du change.

Le ministre ajoute qu'il proposera la conversion d'une partie des bons du trésor en consolidés 4 1/2 %, comme cela a été fait pour les bons à longue échéance, au moment de la propagation du cours légal.

Le ministre présentera des propositions propres à mettre la Banque d'Italie à même d'accomplir sa tâche économique et d'exercer un rôle modérateur sur les cours du change et le taux d'intérêt.

Le ministre continue en disant que le gouvernement proposera l'abolition des octrois intérieurs sur le pain et les farines, et accordera aux communes une compensation, soit en réduisant d'un montant égal la somme qu'elles doivent à l'Etat sur les autres droits d'octroi, soit en les autorisant pour le reste à appliquer de nouvelles mesures sur les impôts locaux, et à augmenter légèrement les droits sur les vins et les viandes.

Comme l'Etat ne peut en aucune façon renoncer aux recettes actuelles, la perte qui se produira sera compensée par des modifications aux taxes de fabrication, à la taxe militaire et aux taxes sur les transactions.

D'autres projets de loi seront ensuite présentés pour la révision des revenus sur la fortune mobilière et immobilière, et pour la restitution des immeubles revenant aux domaines, par suite de non-paiement des impôts.

Le ministre annonce la présentation d'autres projets de loi pour les classes agricoles et pour la colonisation des terrains en friche. Il dit qu'il est en train d'étudier une taxe complémentaire sur les recettes. Cette taxe serait destinée à compenser les réductions apportées aux impôts qui grèvent plus lourdement les denrées alimentaires.

Le ministre croit que les propositions du gouvernement maintiendront le rendement actuel des impôts. Mais si cette prévision ne se vérifiait pas, il ne manquerait pas de présenter les propositions nécessaires pour assurer une bonne situation financière et la stabilité du budget, qu'il considère comme son devoir le plus important. (*Approbaton à gauche*).

## L'AFFAIRE DREYFUS

## Le dossier secret

L'Union républicaine du Jura, journal fondé par M. Trouillot, ministre des colonies du cabinet Brisson, et qui passe pour être toujours dirigé et, par conséquent, inspiré par M. Trouillot, publie un article signé, pour lui donner toute sa valeur, du titre même du journal, sur l'affaire Dreyfus. Nous en détachons les passages suivants :

Un certain nombre de journaux affirment tous les jours que la culpabilité de Dreyfus est attestée par un dossier secret qui ne permettrait pas l'ombre d'un doute et dont la révélation présenterait les plus graves dangers pour la sécurité nationale. Beaucoup se demandent si la cour de cassation sera mise en possession de ce dossier.

Comment ne suffit-il pas d'un instant de réflexion pour comprendre que, s'il y avait au ministère de la guerre un dossier, ou seulement une pièce, portant la preuve décisive de la culpabilité de Dreyfus, cette preuve — qui peut passer impunément, paraît-il, non seulement sous les yeux de tous les ministres de la guerre successifs, mais encore sous les yeux des nombreux officiers d'état-major qui peuplent la rue Saint-Dominique — n'aurait pas manqué d'être communiquée au conseil des ministres ?

Et comment pourrait-on penser un seul instant que si le conseil des ministres avait été saisi de cette preuve décisive au moment où la révision a été engagée ou que s'il en était ainsi aujourd'hui même, il ne se serait pas opposé d'une façon absolue à la marche de cette procédure ?

Qu'on le retienne bien, tout ce qui est de nature à démontrer la culpabilité de Dreyfus — tout, absolument tout, sans aucune exception, — a été expliqué, présenté et lu au conseil des ministres, connu des membres du gouvernement, et enfin, signalé à la cour de cassation.

Tout ce qui est dit de contraire sur ce point est inexact.

Comme ils l'ont expliqué aux conseils dont ils faisaient partie, les ministres de la guerre ont signalé à la cour de cassation tout ce qui pouvait appuyer leurs convictions de la culpabilité de Dreyfus.

En dehors de ce dont ils ont parlé et de ce qu'ils ont précédemment produit eux-mêmes dans les conseils du gouvernement, non seulement ils n'ont parlé de rien, mais il n'existe rien, qu'on le retienne une fois pour toutes, qui puisse constituer une preuve décisive de culpabilité.

L'histoire du dossier secret, ou ultra secret, est une mystification pure et simple, et les seules choses que l'on songe à cacher aussi bien au gouvernement qu'à la justice — s'il est vrai qu'il y ait des gens intéressés à leur cacher quelque chose — ce seraient des documents de fantaisie dont la fausseté est devenue trop apparente depuis que le faux Henry a donné un échantillon de la valeur des pièces que des hommes mal outillés pour de pareilles vérifications enregistreraient jadis au rang des plus décisives.

La cour de cassation n'aura donc probablement à demander aucune communication du dossier secret, parce que, si l'on peut chercher dans un journal à émouvoir de cette façon l'opinion publique, en revanche, dans le sérieux d'une déposition faite devant la plus haute autorité judiciaire de l'Etat, les témoins entendus jusqu'ici se sont bien gardés d'en dire un seul mot.

## Chronique suisse

**Timbres-poste.** — Le congrès postal universel de Washington, afin de faciliter le contrôle des employés, a décidé d'unifier autant que possible la couleur des timbres des différentes valeurs. Ainsi, à l'avenir, les timbres de 7 centimes devront être verts, dans tous les Etats de l'Union, ceux de 10 rouges, ceux de 25 bleu foncé. La Suisse se verra donc obligée d'ici à peu de temps de changer la nuance des estampilles de 5, 25 et 50 centimes.

**Denrées alimentaires.** — La commission des experts pour le projet de loi fédérale sur la police des denrées alimentaires a terminé mercredi soir ses délibérations. Le projet dans son ensemble, avec les articles relatifs à l'expertise en cas de recours qui avaient été renvoyés au Département, a été adopté avec différents amendements.

Au chapitre des dispositions pénales, les peines élevées prises dans l'avant-projet de

code pénal fédéral, et notamment le taux élevé des amendes, ont soulevé certaines objections, dont le Département a promis de tenir compte lors de la rédaction définitive.

Les représentants des différentes branches de l'industrie des denrées alimentaires et du commerce ont été invités à soumettre par écrit au Département fédéral de l'intérieur, aussi promptement que possible, leurs propositions et leurs desiderata, relativement à l'ordonnance qui sera prise ultérieurement, sur la base de la loi, en ce qui concerne le trafic des différentes matières alimentaires et des objets usuels.

**Banque centrale.** — La commission des experts pour la question de la banque centrale continue ses délibérations aujourd'hui jeudi. Aucune communication ne peut être faite sur les décisions de la commission avant que celle-ci ait terminé ses délibérations, car il est possible qu'un ou plusieurs points soient remis en discussion.

## Le pourvoi de Lucheni

On lit dans le *Journal de Genève* :

Le retrait du pourvoi de l'assassin de S. M. l'impératrice d'Autriche a été effectué lundi matin, mais n'a été rendu officiel que dans le courant de l'après-midi. Aussitôt le parquet a pris ses dispositions pour transférer Lucheni de la prison de Saint-Antoine à celle de l'Evêché. Ce transfert a eu lieu le même jour, à onze heures du soir, de façon à éviter toute exhibition. A peine quelques rares passants ont-ils vu un homme rapidement entraîné par plusieurs gendarmes monter les Degrés-de-Poule, puis disparaître pour toujours dans la prison de l'Evêché.

C'était Lucheni ! Mais ce n'était plus le farouche anarchiste, le cynique personnage de la Cour d'assises. Il avait perdu de son assurance, en même temps que son mauvais sourire. Triste, abattu, il a marché sans résistance, sans un mot. Les seules paroles qu'il a prononcées furent pour répondre à une question que lui posait M. Perrin, directeur de la prison : « Avez-vous diné ? — Oui. »

Après les formalités d'usage, Lucheni fut enfermé dans une des dix cellules que contient l'Evêché.

Et maintenant, quelques lignes seulement sur le régime auquel sera soumis Lucheni, pour couper court aux nombreux racontars de la presse étrangère, qui a décrit tout au long le cachot humide dans lequel serait enfermé l'assassin. Lucheni appartient dès ce jour au département de l'intérieur, qui réglemente les prisons. Il sera d'abord enfermé seul pendant quelque temps — le règlement prévoit six mois — dans une cellule. Il travaillera donc seul et se promènera seul. Cette durée de réclusion pourra être prolongée ou diminuée selon la conduite du condamné, qui, au bout de cette peine première, sera soumis au régime des autres détenus : café au lait tous les matins, 600 grammes de pain, deux décilitres de vin, soupe et légume; deux fois par semaine 600 grammes de viande. Deux fois par jour les prisonniers se promènent dans le préau. Le costume se compose d'un vêtement de drap brun et d'un bonnet de police rayé de jaune. Les prisonniers travaillent en commun; la moitié du produit revient à l'Etat, un quart est affecté à leurs besoins personnels, le reste constitue leur fonds de réserve.

Enfin des peines sont prévues en cas d'indiscipline. Le premier degré de punition consiste à enfermer le délinquant dans une des cellules qui prennent jour à ras le sol; le second degré, à l'enfermer dans le cachot qui se trouve au sous-sol. La durée de cette peine ne peut excéder dix jours. Comme on le voit, on est loin des procédés moyenâgeux décrits par des reporters à l'imagination fertile, récits qui nous avaient fait traiter de « barbares » par la *Gazette de Francfort*.

Ajoutons que mardi matin, un geôlier, pénétrant dans la cellule de Lucheni, a trouvé celui-ci pleurant abondamment.

\* \* \*

L'anarchiste Germani, imprimeur de l'*Agitateur*, qui après le crime de Lucheni, fut expulsé et conduit à la frontière franco-neuchâtelaise, a été arrêté à Oyonnax (Ain) et incarcéré, vu qu'il est encore sous le coup d'un arrêté qui l'a expulsé de France en Suisse en 1882. Il avait déjà dû quitter l'Italie vers 1880, si nos renseignements sont justes, à cause de ses opinions politiques.

D'après le *Temps*, il aurait déjà été conduit à la frontière, tandis que la *Petite République*

espère encore qu'on n'aura pas cette cruauté. Germani est absolument sans ressources et l'organe socialiste prend sa défense d'une manière très vive.

Sans vouloir juger le fond du débat, on ne peut que considérer comme urgent un accord entre les puissances qui fera cesser ce jeu de balle élastique.

## Nouvelles des Cantons

**BERNE.** — *Vol de munitions.* — La semaine dernière, des voleurs se sont introduits par effraction dans le stand de la place d'armes de Berne et ont dérobé 100 paquets de cartouches nouvelle ordonnance et 27 paquets de cartouches vieille ordonnance. Jusqu'à présent, la police n'est pas parvenue à découvrir la trace des voleurs.

**LUCERNE.** — *Echange d'officiers.* — Les bataillons lucernois de fusiliers manquent d'officiers, tandis qu'à Bâle, en revanche, il y a surabondance de candidats aux patentes argentées. Après avoir constaté le fait, le gouvernement lucernois a décidé de nommer au grade de lieutenant un certain nombre de jeunes Balois qui viennent de passer leur école d'aspirants, et de les répartir entre les bataillons dont les cadres sont incomplets.

Il avait été résolu précédemment que le recrutement dans les armes spéciales se bornerait à l'avenir au strict nécessaire dans le canton de Lucerne, afin de reporter sur l'infanterie le plus grand nombre possible de jeunes gens capables de devenir officiers.

**NIDWALD.** — *Accident.* — Il y avait tir dimanche passé au stand d'Emetten. Tout à coup, une balle qui avait sans doute ricoché contre un objet dur atteignit l'un des marqueteurs à la tête et lui fit une blessure mortelle. Le malheureux vit encore, mais son état est absolument désespéré.

**SOLEURE.** — *Sans cœur.* — Un acte abominable a été commis lundi soir à Derendingen près de Soleure. En passant près de ce village avec un fardier attelé de quatre chevaux, un charretier resté inconnu a renversé un vieillard de 70 ans, qui a été grièvement atteint. Le charretier a traîné simplement l'infortuné au bord de la route, puis s'est éloigné rapidement sans plus se préoccuper de sa victime. Des passants ont heureusement découvert le blessé quelques heures plus tard et l'ont fait transporter à l'hôpital de Soleure.

**ARGOVIE.** — Dernièrement, dans un hameau près de Baden, quatre enfants se glissèrent, durant l'absence de leurs parents, dans un grand coffre. Mais le couvercle retomba sur eux et les enfants ne parvinrent pas à le relever. Quand on vint les délivrer, l'un d'eux, une fillette de 4 ans, était morte étouffée. Les trois autres enfants étaient sur le point de subir le même sort.

**VAUD.** — *Au Grand Conseil.* — Le Grand Conseil a consacré sa séance d'hier tout entière à la discussion du premier chapitre du nouveau projet de loi sur la police du commerce, destiné à réglementer le commerce permanent, les liquidations, le commerce temporaire et ambulancier, ainsi que les foires et marchés, et à réprimer la concurrence déloyale.

*Recours.* — Le Conseil d'Etat de Fribourg réclamait à M. Aug. Clavel, à Lausanne, propriétaire du chalet de la Grand'Plane, sur le versant nord du Moléson, le paiement d'une taxe de patente annuelle de 50 fr. pour l'exploitation du petit restaurant du chalet et refusait de reconnaître le droit d'auberge appartenant à ce chalet. Sur la plainte de M. Clavel, le Tribunal fédéral a condamné le canton de Fribourg à payer au recourant une indemnité de 1,200 fr. M. Clavel demandait 3,000 fr.

## Chronique du Jura bernois

**Bienne.** — Une rixe à coups de couteau s'est élevée dimanche soir près de l'auberge Gurtner, rue du Jura. Deux frères Wakerlin sont blessés à la tête et aux bras. Les individus qui les ont frappés sont de jeunes gens d'une vingtaine d'années; on les a conduits en prison le même soir.

Samedi, à Boujean, une fillette de 5 1/2 ans est tombée sous les roues d'un char de gravier, sur l'arrière-train duquel elle voulait grimper et a eu la tête écrasée.

## Chronique neuchâteloise

**Geneveys-sur-Coffrane.** — On écrit de cette localité à la *Feuille d'Avis*:

« Dans la nuit de dimanche à lundi, aux environs de minuit, des malfaiteurs — probablement au nombre de deux — ont tenté de s'introduire par effraction dans le bureau de la gare de cette localité.

« Ils n'ont réussi qu'en partie dans leur méfait, car la domestique du chef de gare, entendant le bruit causé par la chute d'une vitre, alla réveiller son maître. Après s'être habillé en toute hâte, M. Stauffer, chef de gare, et non Darbre, comme dit le correspondant, se rendit à son bureau qu'il trouva désert, mais tout grand ouvert; quant aux voleurs, ils avaient réussi à prendre la fuite, emportant avec eux

pour tout butin un étui à lunettes et une boîte ronde contenant des chiffres. Dans leur précipitation à fuir, ils ont oublié leur boîte d'allumettes. »

**Gorges de la Reuse.** — On informe la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* qu'il a été découvert à Combe-Garot, sur le territoire de la commune de Boudry, une source ayant un débit de 4500 litres à la minute.

## Chronique locale

**Fonds des colonies de vacances.** — Les colonies de vacances ont fait leurs preuves. En Suisse, il n'y a plus de ville de quelque importance qui n'ait les siennes. C'est que partout, hélas! beaucoup d'enfants sont les innocentes victimes des conditions fâcheuses dans lesquelles ils végètent. Manque de propreté, manque d'air, manque de nourriture, à un âge où le corps grandit et se développe, tout cela produit des constitutions délabrées, anémiées, terrain propice à l'écllosion de la maladie sous toutes ses formes.

Pour remettre l'enfant débile et malingre en santé, il faut le soustraire aux néfastes influences. Si cela ne peut pas se faire pour toute l'année, cela se peut du moins pendant les grandes vacances. Et si les parents n'en ont pas le moyen, il faut le leur fournir; tel est le but des colonies de vacances.

La Chaux-de-Fonds se devait à elle-même de suivre le mouvement et d'assurer au plus grand nombre possible de petits déshérités quelques semaines de plein air, de réconfort, de joie et de bonheur. Ce nombre sera toujours trop faible. Mais si nous ne pouvons pas soulager tous les malheureux, ce n'est pas une raison pour ne rien faire du tout. Nous nous disons au contraire que si chaque année nous pouvons remettre en force et en vigueur un groupe d'enfants, c'est autant de proies arrachées à la maladie et à la misère.

L'expérience que nous avons faite cette année a si pleinement réussi que nous sommes résolus à poursuivre notre œuvre.

Seulement les frais d'une colonie de vacances sont considérables, surtout quand on est obligé de louer une demeure. Aussi avons-nous dès maintenant l'ambition non seulement de former chaque année une colonie au moins, mais encore de constituer un fonds capital qui nous permette, dans un avenir plus ou moins rapproché de mettre notre colonie dans ses meubles. Cela nous faciliterait considérablement les choses et en réduisant dans une notable mesure le prix de la journée, cela nous permettrait de recevoir un plus grand nombre d'enfants.

Voilà pourquoi nous adressons à la population de notre ville un pressant appel en vue de grouper dans une vaste association tous ceux, dames et messieurs, qui sont disposés à s'intéresser à notre œuvre. Nous sommes certains que personne n'hésitera à s'inscrire comme membre du Fonds des Colonies de vacances et à s'engager à payer en cette qualité la modique cotisation de deux francs.

Ajoutons que tous les dons, même les plus minimes, seront reçus avec reconnaissance.

Les membres de l'Union chrétienne ont bien voulu se charger de recueillir à domicile les cotisations et les dons. Ils vont commencer leurs visites et se présenteront dans tous les ménages. Nous les recommandons au bon accueil de chacun.

**Temple national.** — Dimanche prochain, 27 courant, à 10 heures du matin, au Temple national, aura lieu l'installation de M. Florent Dessert comme diacre de la Chaux-de-Fonds et du district. M. F. Dessert, — nous aimons à le rappeler — est fils de feu M. Dessert, ancien professeur et maître d'écriture dans nos collèges. (Communiqué.)

**Ecole ménagère.** — Le prochain cours s'ouvrira le jeudi 1<sup>er</sup> décembre. Prière d'adresser les inscriptions à la directrice, rue des Granges 14. (Communiqué.)

**Théâtre.** — Nous rappelons que la tournée Rosa Bruck donne ce soir *Francillon*.

**Accident.** — Cet après-midi, à 2 1/2 h., une voiture couverte se rendant à Bel-Air a été prise en écharpe, à la rue du Versoix, par une voiture du tramway. Un cheval renversé par la forte secousse et un essieu plié, furent heureusement les seules conséquences de la rencontre.

**Bienfaisance.** — La direction des Finances a reçu avec reconnaissance:

Fr. 40 — des fossoyeurs de M. Jules Irlet, dont

» 20 — pour la Bonne-OEuvre, et

» 20 — pour les Colonies de vacances.

» 21 — pour les Soupes scolaires, des fossoyeurs de Mme Marie Fatton-Hofer née Meyer. (Communiqué.)

## Correspondance

La Chaux-de-Fonds, 23 novembre 1898.

Monsieur le Rédacteur de l'*Impartial*.

En Ville.

Permettez-moi de jeter dans vos colonnes un bref garde à vous aux membres des Com-

missions scolaires et des Directions d'écoles professionnelles du canton.

Avant-hier, au Grand Conseil, a commencé la campagne qui doit aboutir à la suppression prochaine des écoles d'horlogerie de Fleurier, du Locle et de la Chaux-de-Fonds, de l'école de mécanique de Couvet, des écoles de commerce du Locle et de la Chaux-de-Fonds, enfin des écoles secondaires de Boudry-Cortailod, Fleurier, Cernier, et des écoles industrielles du Locle et de la Chaux-de-Fonds, en tant que pépinières d'instituteurs.

Rapproché de sa déclaration du 20 mai 1897 — « Dans ce domaine (école normale), il faut mettre de l'ordre et de la cohésion, ce qui n'aura pas lieu si chaque école secondaire peut former des instituteurs », le *vœu* d'avant-hier de M. Robert Comtesse est significatif: Une école d'horlogerie, une école normale, demain une école de commerce! Enfin nous y voilà! Il y a trois ou quatre ans que l'idée germe: le 21 novembre 1898 l'a vue éclore. Et c'est tant mieux, car les établissements menacés savent maintenant qu'ils auront à se défendre.

Que les partisans de ces unifications ne crient cependant pas trop vite victoire! Si les députés des Vallons et des Montagnes n'ont pas protesté avant-hier, c'est qu'ils ont été estomacés. Faire une seule école d'horlogerie! Il est bien permis de perdre le souffle un moment à l'ouïe de cette énormité!

Il y a une limite à tout, même à la centralisation au profit de Neuchâtel, et les autres communes du canton finiront par voir clair dans le jeu de certains professeurs et directeurs qui voudraient amener tous les étudiants du pays (horlogers, commerçants ou pédagogues) à suivre les cours de leurs écoles.

J'aimerais entendre ce que répondra M. Comtesse le jour où, développant le raisonnement du chef de la fabrique de Fontainemelon, on viendra lui dire: Genève, Lausanne, Fribourg ont des Universités, Neuchâtel une Académie; ces deux derniers établissements vivotent (ce sont nos confédérés qui le disent sans se gêner); celui du canton de Vaud ne peut soutenir la concurrence avec celui de la cité de Calvin. Donc, « la qualité étant préférable à la quantité » — comme le dit M. Paul Robert (?) — il faut supprimer l'Académie de Neuchâtel et les Universités de Fribourg et de Lausanne pour laisser subsister celle de Genève.

Ah! la belle besogne qu'on ferait là!

Je n'insiste pas, Monsieur le Rédacteur, et vous prie d'agréer, etc.

Chiffonnier.

## Dernier Courrier et Dépêches

**Londres, 24 novembre.** — Des trains ont été bloqués par les neiges dans le nord et l'ouest de l'Angleterre.

**Londres, 24 novembre.** — On télégraphie d'Odessa au *Daily News* que les troupes russes en Extrême-Orient seront renforcées de 12,000 hommes et que la garnison de Port-Arthur sera portée à 50,000 hommes.

**Londres, 24 novembre.** — On télégraphie de Vienne au *Daily Telegraph* que le tsar visitera l'empereur François-Joseph au commencement du mois d'avril.

## Agence télégraphique suisse

**Berne, 24 nov.** — Suivant les calculs provisoires de statistique commerciale, l'exportation de la Suisse dans les neuf premiers mois de 1898 s'est élevée à 523,250,000 fr. contre 504,500,000 fr. dans la période correspondante de 1897. L'importation s'est élevée à 752,000,000 fr. contre 737,750,000 francs en 1897.

Les métaux précieux s'élèvent pour l'importation à 88,500,000 fr. et pour l'exportation à 39,300,000 fr. Ils ne sont pas compris dans les chiffres ci-dessus.

**Sion, 24 novembre.** — Le Grand Conseil valaisan a voté aujourd'hui à l'unanimité une subvention d'un million pour le Simplon. Il a entendu ensuite lecture d'une lettre par laquelle M. Graven donne sa démission de conseiller d'Etat.

**Paris, 24 novembre.** — Le *Soir* annonce que le général Zurlinden a signé une ordonnance de renvoi du colonel Picquart devant le premier conseil de guerre de Paris. Le conseil se réunira le 12 décembre, pour juger le colonel Picquart pour faux, usage de faux et divulgation de documents secrets intéressant la sûreté de l'Etat. L'ordonnance du général Zurlinden sera rendue publique aujourd'hui.

Le *Soir* dit que la cour de cassation devrait, au sujet de l'affaire Dreyfus, convoquer un ancien ministre de France à Bruxelles, qui aurait, dit le *Soir*, fait surprendre Dreyfus plus de 15 fois se rencontrant avec un officier allemand.

Le *Petit Journal* assure que la cour de cassation connaît l'existence d'un dossier secret dans l'affaire Dreyfus, mais qu'elle en ignore le contenu.

Le *Gaulois* assure que le général Zurlinden signera, ce matin seulement, l'ordre de mise en jugement de Picquart.

(1) Grand Conseil, séance du lundi 21 novembre.

Le *Siècle* publie une lettre de M. Yves Guyot demandant à M. de Freycinet de mettre fin aux incorrections du général Zurlinden et d'empêcher l'injuste condamnation du colonel Picquart.

**Paris, 24 novembre.** — M. Félix Faure visitera ce matin les mines de Lens, où des symptômes de grève se manifestent. On espère que la présence du président amènera la disparition de ces symptômes.

**Edimbourg, 24 novembre.** — M. Hicksbeach a prononcé un discours sur la question de Fashoda. Il a dit que les Français ont compris les raisons que les Anglais ont fait valoir. Les négociations entre les deux pays doivent nécessairement être amicales, puisque leur but est le même, c'est-à-dire une œuvre civilisatrice et commerciale. La perspective de graves difficultés avec la France est maintenant beaucoup plus éloignée qu'il y a plusieurs années. L'incident de Fashoda a porté l'attention de l'Angleterre sur l'Egypte et a fait naître l'opinion que l'Angleterre doit y rester, à moins de laisser l'Egypte retomber dans la barbarie ou de compromettre la route des Indes. Au sujet des complications diplomatiques, l'Angleterre ne doit pas se laisser guider par la crainte des autres nations (*Applaudissements*). La politique actuelle des nations, qui consiste à approprier leur commerce aux territoires vacants du monde, entraîne de grandes dépenses, mais ces dépenses sont nécessaires. L'orateur termine en conseillant de faire les conquêtes coloniales avec lenteur, afin de ne pas accroître les dépenses militaires et navales, qui se traduisent toujours par l'augmentation des impôts.

**Washington, 24 novembre.** — On dément officiellement que les Etats-Unis négocient la cession de Sokotra.

**Budapesth, 24 novembre.** — Hier après-midi, des troubles ont eu lieu devant l'Université. La police a chargé, sabre en main, dans la rue. Au Parlement, une panique s'est produite, un député s'étant précipité dans la salle en criant: « On massacre notre jeunesse! » Le calme a cependant pu être facilement rétabli.

**Paris, 24 novembre.** — Le général Zurlinden a signé ce matin une ordonnance renvoyant le colonel Picquart pour faux et usage de faux devant le conseil de guerre, qui se réunira le 12 décembre.

## Extrait de la Feuille officielle

### Faillites

#### Clôtures de faillites

Succession répudiée de Emilie-Caroline L'Eplattenier née Bourquin, quand vivait domiciliée aux Geneveys-sur-Coffrane. Date du jugement de clôture: le 12 novembre 1898.

#### Révocation de faillite

Paul-Louis Fivaz, horloger, au Locle. Date de la révocation: le 16 novembre.

### Publications matrimoniales

Dame Elisa-Henriette Hirschy née Garot, domiciliée à Neuchâtel, rend publique la demande en séparation de biens qu'elle a formée devant le tribunal civil de Neuchâtel contre son mari, Paul Hirschy, actuellement sans profession, aussi domicilié à Neuchâtel.

## Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Des 22 et 23 novembre 1898

### Recensement de la population en Janvier 1898:

1898: 31,605 habitants,  
1897: 31,157 »

Augmentation: 448 habitants.

### Naissances

Clerc Louis-Arthur, fils de Louis-Arthur, commis, et de Jeanne-Bertha, née Loertscher, Vaudois.

Joly, Hercule-Félix, fils de Paul-Eugène-Jean-Claude, horloger, et de Emma, née Blattner, Bernois.

Ledermann, Charles-Otto, fils de Johann, négociant, et de Hélène, née Schnyder, Bernois.

### Promesses de mariage

Portner, Charles-Louis-Adolphe, faiseur de ressorts, et Krebs, Elise-Adèle, horlogère, tous deux Bernois.

### Mariages civils

Jodry, Arnold, boîtier, Bernois, et Misteli, Marie-Rosalie, tailleur, Soleurois.

Perrochet, Jules-Charles, docteur-médecin, et Junod, Jeanne, tous deux Neuchâtelois.

### Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)  
22531. Hübscher Albert, fils de Joseph-Albert et de Catherine, née Bill, Argovien, né le 11 janvier 1898.

22532. Giroud, Charles-Alfred, époux de Marguerite, née Gertsch, Neuchâtelois, né le 24 avril 1852.

**L'IMPARTIAL** est en vente chaque soir, dès 6 h., heures au magasin, de M. PISTENON, rue de la Demoiselle 137.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

### Un Fabricant d'horlogerie

habitant près de la Chaux-de-Fonds, demande d'entrer en relations dès le premier Janvier prochain avec une maison d'exportation de la place pour la fourniture ou la terminaison de montres argent ancre et cylindre, à clef et remontoir, en bonne qualité seulement. Le fabricant s'engageait à livrer les montres réglées, prêtes à être expédiées, se chargerait donc aussi de l'achevage et du terminage des boîtes. Affaire très sérieuse. — Adresser offres avec indication des genres jusqu'au 15 décembre prochain sous chiffres **A. Z. 18266**, au bureau de l'IMPARTIAL. 18266-6

**Echappements.** Un planteur de relations avec une bonne maison pour des échappements ancre grandes pièces. — S'adresser à M. F.-E. Monot, rue du Parc 83. 18287-3

**Appareils de photographie** en liquidation: deux Suter à main 150 fr. au lieu de 200 fr.; 3 Kodaks à 43 et 53 fr. au lieu de 53 et 63 fr. — S'adresser sous **Z. Z. 18279** au bureau de l'IMPARTIAL. 18279-2

**Oeuvres de H. Balzac** 45 volumes en liquidation, à fr. 1.— le volume relié, au lieu de fr. 3.50. Ces ouvrages sont neufs. — S'adr. sous **B. Z. 18278** au bureau de l'IMPARTIAL. 18278-2

**Miel.** Petite récolte de miel 1898 à vendre par provision de 5 à 10 livres à la fois, ou le tout au prix du commerce. — S'adresser sous **A. Z. 18277** au bureau de l'IMPARTIAL. 18277-2

**Attention!** On se recommande aux dames de la localité, ainsi qu'à celles des environs, pour **laver et repasser le linge.** Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser rue de la Serre 101, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. A la même adresse, on demande à acheter d'occasion un **fourneau de repasseuse** avec accessoires. 18300-3

### LIQUIDATION DE BOIS

**p<sup>r</sup> cause de cessation de commerce**  
Une certaine quantité de bois noyer, sapin, érable, frêne, hêtre, etc.

### EST A VENDRE

en bloc ou par lots séparés, à des conditions excessivement avantageuses, de même que les outils et machines nécessaires à la fabrication des meubles. Maison **ISLER et HORLACHER**, rue Fritz-Courvoisier 40, La Chaux-de-Fonds. 17540

### POMMADE CURTIT-PICCOT

Dépôt à la Chaux-de-Fonds, chez M. CLERC, Brasserie du Siècle; à Neuchâtel, chez M. Oppliger, Manège. 18008

**CERTIFICAT**  
Mère d'une nombreuse famille et atteinte d'ulcères variqueux, j'ai essayé différents remèdes sans succès. Par contre, après un mois de traitement, j'ai été complètement guérie par l'application de la Pommade Curtit-Piccot, et je me sens pressée de recommander ce remède à toute personne qui en pourrait avoir besoin. Pargots, commune de Villers-le-Lac, le 12 novembre 1898. **Emilie Flaig-Berclaz.**

### A LOUER

**Boulevard des Crétets 1**, de suite un **APPARTEMENT** de 2 pièces, cuisine et dépendances; part au jardin potager. Pour St-Georges 1899, un **APPARTEMENT** d'une pièce, cuisine et dépendances et part au jardin potager. S'adresser à M. Albert Sandoz, gérant, rue de la Promenade 1. 17879-5

## ALMANACHS 1899

- Le véritable **Messageur** boîtes de Berne et Vevey. — 30 c.
- Almanach des **Bons Conseils**. — 20 c.
- Der **grosse Strassburger hinkende Bote**. — 35 c.
- Le **Grand Messageur** boîtes de Strasbourg. — 35 c.
- Le véritable **Messageur** boîtes de Neuchâtel. — 30 c.
- Historischer Kalender** oder der **Hinkenden Boten**. Broché, 45 c.; cartonné, 1 fr. 50.
- Almanach **comique**. — 50 c.
- Almanach **pour rire**. — 50 c.
- Almanach du **Charivari**. — 50 c.
- Almanach **Lunatique**. — 50 c.
- Almanach **Mathieu-de-la-Drôme**. — 50 c.
- Almanach **amusant**. — 50 c.
- Almanach du **Voleur illustré**. — 50 c.
- Le **Grand Conteur universel**. — 35 c.
- Almanach **des veillées**. — 45 c.
- Le **Juit-Errant**. — 35 c.
- Almanach **pour tous**. — 45 c.
- L'Ami des Familles**. — 35 c.
- LA FAMILLE**, almanach illustré. — 50 c.
- Agenda de la Science en famille**. — 1 fr.

Envoi contre remboursement ou mandat-poste. **Remise aux revendeurs.**

Papeterie **A. COURVOISIER**.

## ATELIER DE SERRURERIE - Rue des Sagnes (Terreaux) MM. Contini et Cogliati

Se recommandent à MM. les architectes, entrepreneurs et propriétaires, pour tous les ouvrages concernant leur profession. 18254-3

Travaux d'art, Feuillages, etc. — Entreprise de bâtiments en tous genres. Prompte exécution. **OUTILLAGE AU COMPLET** Prix modiques.

**GRAND Restaurant des Armes - Réunies**  
Station du Tram Téléphone  
JULIEN FALLET, Chef de cuisine, tenancier.

**SAISON D'HIVER**  
Toujours bien assorti en 1898-99-1<sup>er</sup>

**CRUSTACÉS**  
POISSONS DU LAC et MAREE  
VOLAILLE de BRASSE  
CHAPONS, DINDONNEAUX  
OIES de STRASBOURG  
CANNETONS de ROUEN  
PIGEONS ROMAINS  
GIBIER, CHEVREUIL, LIÈVRE  
FAISAN de BOHÈME  
PERDREAUX - SARCELLES  
PATÉ de GIBIER en gelée

Restauration à toute heure  
DINERS et SOUPERS de familles servis à domicile.

Tous les **Samedis soir**  
**TRIPES & TRIPES** à l'emporté.  
Le tenancier.

## HALLE AUX MEUBLES

Rue Saint-Pierre 14

Spécialité de **LITS COMPLETS**  
**MEUBLES DE TOUS STYLES**

Très bas prix. Très bas prix. Très bas prix.

Couvertures de laine blanche. — Couvertures de laine ponceau.  
Couvertures de laine dessins Jaccard  
Milieux de salon. Descentes de lits.  
Stores intérieurs. 11172-76  
Coutils, Sarcenets.  
Duvets, Plumes, Crins.

## HECTOGRAPHIE

La PATE HECTOGRAPHIQUE RICHARD donne le maximum de Copies — Usure minime. — Qualité supérieure perfectionnée. 6186-10  
Papeteries: **H. Baillod. — A. Courvoisier. — A. E. Matthey.**

## MAGASINS DE L'ANCRE

18, Rue. Léopold-Roberts 18

L'Assortiment des  
**Confections pour Dames**  
et Fillettes  
est au grand complet

Très beaux Modèles!!!  
::: Prix très avantageux

**Magasin de Fers**  
**G. NUSSLI**  
est transféré dès ce jour dans les nouveaux locaux  
**FLAUB DES VICTOIRES**

## CHOCOLAT LINDT

le meilleur  
Vanillé fin, surfin, en plaques, croquettes et diabolines 1897 50<sup>e</sup>  
Le CHOCOLAT LINDT est sans rival  
Seul dépôt:

**PHARMACIE BOURQUIN, CHAUX-DE-FONDS**

20% d'escompte. 20% d'escompte.

## Orfèvrerie et Bijouterie

Continuation de la LIQUIDATION, Envers 10, 1er étage  
**La Chaux-de-Fonds**  
**TH<sup>e</sup> SANDOZ-GENDRE**

Encore un choix d'articles de bon goût, en or 18 k. contrôlé, tels que: Bracelets, Broches en or, Chaines de dames et de messieurs, Boucles d'oreilles, Bagues, Montres, Boutons, Epingles de cravate, Ecrins d'argenterie, Coupes, Corbeilles à dessert, Pochons, Cuillères à sucre, à légume et à café, Truelles, Gobelets, Sucreries, Salières, Montardiers, Bourses et Fermoirs de bourses et autres articles de fantaisie. On se charge toujours des commandes dans ces articles. Achat et échange de vieux or. **Spécialité d'Alliances** ouvrantes et non ouvrantes, avec 1 fr. 50 d'escompte par pièce. — RHABILLAGES. — Envois à choix. 18243-6

## BIBLIOTHEQUE CIRCULANTE

15744-11  
**CH. LUTHY**  
Place Neuve 2 (vis-à-vis des Six-Pompes)  
Dernières publications des principaux Auteurs français  
Demander les Catalogues

## MAGASIN DE MODES

♦ **M<sup>lle</sup> A. BOREL** ♦  
16, RUE DE LA SERRE 16.

Reçu un grand choix de chapeaux pour dames et jeunes filles. Fournitures de modes en tous genres.

### CHAPEAUX MODÈLES

### CHAPEAUX GARNIS

Articles soignés, haute nouveauté, à des prix très avantageux.  
Toujours en magasin un grand choix de  
**Chapeaux de Deuil**

★ **Album du Cinquantenaire et du Tir fédéral** ★  
48 magnifiques planches en phototypie soignée  
très artistement disposées  
avec couverture richement illustrée  
Clichés originaux de  
MM. les photographes et amateurs du canton.

Disposition de l'ouvrage:  
**Préface.** — Planches 1 à 5: La fête de l'inauguration du Monument à Neuchâtel. — Pl. 6 à 24: Pion histor. (auteurs, collaborateurs, peintres, les 12 tableaux, Armoriaux, groupes, pers.). — Pl. 25 à 36: La fête dans les districts. — Pl. 37 à 48: Le Tir fédéral (maîtres-tireurs, décors, etc.). — Format 26x35 cm.

Rélié fr. 10 franco Suisse. — Edition de luxe fr. 12.50  
Expédition dès milieu Novembre

C'est le livre le plus beau et le plus original qui ait jamais paru, constituant l'événement par excellence des fêtes de fin d'année.  
On souscrit par carte postale chez les éditeurs:  
**R. HAEFELI & C<sup>o</sup>, impr. art.**  
CHAUX-DE-FONDS

## Les Petites Annonces

trouveront toujours la publicité la plus sûre et la plus efficace dans les colonnes de **L'IMPARTIAL**, qui est lu, depuis de longues années, dans toutes les familles de **LA CHAUX-DE-FONDS**; il est très répandu également dans le reste du canton, le Jura bernois et particulièrement dans tous les centres horlogers de la Suisse et de l'Etranger. La variété de son texte et ses **Feuillets**, choisis avec le plus grand soin, lui assurent un cercle de **LECTEURS assidus et réguliers** allant toujours en grandissant. Son énorme tirage (**7200 exemplaires**), ayant nécessité l'acquisition d'une **machine rotative spéciale** pour en assurer la prompte distribution, est la meilleure garantie pour le succès des annonces qui sont insérées dans **L'IMPARTIAL**.

**Remonteurs.** Deux remonteurs pour grandes pièces simples sont demandés au comptoir Léon Breilling, Boulevard du Petit-Château. 18055-1

**Graveurs.** Des graveurs et guillocheurs sur argent peuvent entrer de suite. Ouvrage assuré. — S'adr. à l'atelier Cave, rue Neuve 16. 18054-1

**Pivoteurs** genre Roskopf et remonteurs sont demandés. Travail suivi et régulier. Capacités et moralité exigées. 17940-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A la même adresse, un **metteur en boîtes** et un **poseur de cadrans** sont également demandés.

**Doreurs.** Deux bons ouvriers sont demandés pour entrer de suite chez M. Alexandre Hager, doreur, à Pfeterhausen (Alsace). 18072-1

**Emboîteur.** On demande de suite un ouvrier emboîteur. — S'adresser rue de la Demoiselle 148, au 1er étage. 18077-1

**Remonteurs.** On demande de bons remonteurs pour la petite pièce cylindre 12 lig. Entrée de suite ou dans la quinzaine. 18067-1  
S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** On demande une fille de toute confiance pour s'aider au ménage. 18068-1  
S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** On demande de suite une servante sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage. Gages, 25 à 30 fr. Sans de bonnes références, inutile de se présenter. 18078-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Polisseuses.** On demande de suite 2 polisseuses de boîtes or, ainsi qu'une finisseuse. Bon gage. — S'adresser chez Mme L. Huguenin, rue de l'Industrie 24, au 1er étage, à gauche. 18063-1

**Décodeur.** On demande de suite un bon et habile décodeur acheteur, régulier au travail 180 à 200 fr. par mois si la personne convient. — Ecrire sous initiales **K. Z. 18064** au bureau de l'IMPARTIAL. 18064-1

**Servante.** On demande de suite une bonne fille robuste pour tous les soins d'un ménage. — S'adresser rue Léopold-Robert 72, au premier étage.

**Occasion exceptionnelle!** Un ménage complet composé d'un lit noyer, paille à ressorts, matelas, duvet, traversin, une commode, un canapé-lit neuf, 4 chaises bois dur neuves, table carrée pieds tournés neuve, un régulateur, 2 tableaux, une grande glace, ustensiles de cuisine, le tout pour 185 fr.

**SALLE DES VENTES, rue Jaquet-Droz 13.**  
A la même adresse, toujours un très grand choix de **meubles neufs** de tous styles à des prix sans concurrence. 18058-1

**A vendre** beaux lits Louis XV, matelas crin animal, beaux lits ordinaires neufs, tables de nuit, lavabos, chaises neuves, canapés, commodes, tables rondes, carrées, un lit usagé à une personne, 65 fr.; 2 lits usagés presque neufs, 90 et 100 fr.; un potager n° 12; le tout bon marché. — S'adresser rue du Parc 46, au sous-sol. 18083-1

**A vendre** plusieurs mille litres de **vin blanc** 1898, 1<sup>re</sup> qualité, à de favorables conditions. 18084-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** machines et fraises à arborer, etc. — Paiement par acomptes. — Se commander, G. BAHON, rue de la Charrière 4. 18089-1

A la même adresse, à vendre, à bas prix, des **jeunes canaris** du Harz.

**Plantages.** On entreprendrait des plantages d'échappements grandes pièces ancre, genre fixe ou autre, bon courant. Échantillons à disposition. — Pour renseignements, s'adresser à M. J. Vaucher, rue du Progrès 90. 18310-3

**Vis.** Une bonne faiseuse de vis expérimentée dans sa partie, travail bon courant et soigné, entreprendrait 4 à 5 boîtes par jour. — S'adresser rue du Progrès 105, au 1er étage, à droite. 18315-3

**Une demoiselle** de conduite, sérieuse, et de confiance, pouvant tenir les écritures, soit d'un bureau ou commerce quelconque, cherche place de suite où elle aurait l'occasion de se perfectionner, dans la langue française. Prétentions très modestes. — S'adresser par écrit sous initiales F. R. 18265, au bureau de l'IMPARTIAL. 18265-3

**Deux demoiselles** cherchent place comme **cuisinière et femme de chambre.** — S'adresser à Mme Lesqueroux, rue de la Demoiselle 135. 18303-3

**Un jeune homme** de toute moralité, comme homme de peine ou emballer, il pourrait aussi aider aux travaux de bureau. — S'adresser rue du Grenier 33, au 2<sup>me</sup> étage. 18285-3

**Un jeune homme** de bonne volonté, âgé de 19 ans, cherche une place de volontaire pour apprendre le français; il s'occuperait à n'importe quels travaux et pourrait, le soir, aider de jeunes enfants pour les leçons de musique. 18293-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Une personne** de confiance cherche des heures ou des demi-journées dans un ménage. — S'adresser rue St-Pierre 8, au rez-de-chaussée. 18264-3

**Un homme sérieux et actif, cherche un emploi quelconque dans magasin, atelier ou administration. Références de premier ordre. Entrée à volonté.** — Offres sous L. V. 18256, au bureau de l'IMPARTIAL. 18256-1\*

**Ecritures de bureau.** Jeune demoiselle, 22 ans, très recommandée, cherche place. — S'adr. à M. Pettavel, pasteur. 18222-2

**Réparages.** On entreprendrait des réparages de mouvements à air à domicile, soignés et ordinaires. Ouvrage facile. 18188-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Guillocheur.** Un guillocheur régulier se recommande pour tous espèces d'ouvrages, fonds et cuvettes. Spécialités de **Flinqués**, fonds et cadrans, Ouvrage prompt et soigné. Prix modique. — S'adresser rue de la Ronde 22. 18 06-2

**Savonneuse.** Une bonne savonneuse de boîtes cherche place de suite. — S'adresser rue de la Serre 105, au 1er étage. 18107-2

**Employé.** Un homme marié, âgé de 38 ans, de toute moralité, sachant correspondre dans les deux langues, connaissant l'horlogerie, habitant Chaux-de-Fonds, cherche engagement comme employé dans une maison d'horlogerie de la place. Entrée de suite ou époque à convenir. — S'adr. sous chiffres V. B. 18194 au bureau de l'IMPARTIAL. 18194-2

**2 ou 3 ouvrières** ayant déjà travaillé à une partie de l'horlogerie, sont demandées à l'Usine d'horlogerie, rue Jaquet-Droz 47. 18179-2

**Une fille** Allemande, âgée de 19 ans, cherche une place pour aider aux travaux du ménage; si possible dans une famille française. — S'adresser à M. G. Gonset, Place d'Armes 2. 18164-2

**Une personne** de 34 ans désire trouver une place pour faire tout le service d'un grand ménage sans enfant. — S'adresser rue du Progrès 18, au rez-de-chaussée. 18173-2

**Jeune couturière** demande à se placer de suite comme ouvrière. 17716-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Repasser.** Un bon repasseur fidèle dans son ouvrage en petites pièces depuis 7 lignes, se recommande à MM. les fabricants. — S'adresser chez M. Pistonen, rue de la Demoiselle 137, au magasin. 18037-1

**Une demoiselle** au courant des fournitures d'horlogerie, désire se placer dans un magasin ou dans un bureau. 17931-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** Une servante cherche place dans un ménage, de préférence chez des personnes parlant l'allemand. — S'adresser rue de la Demoiselle 102, au pignon. 18062-1

**Ménagère.** Une personne active et de confiance, sachant bien cuire et pouvant disposer de ses matinées, désire trouver un ménage soigné à faire; à défaut, pour remplacer des domestiques. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 18065-1

**Aiguilles.** On demande un mécanicien ou à défaut un bon découpeur, bien au courant de l'aiguille composition, ainsi qu'un **jeune homme** âgé de 14 à 15 ans, pour différents travaux d'atelier. Rétribution immédiate. — S'adr. par écrit sous initiales A. R. S. 18302, au bureau de l'IMPARTIAL. 18302-3

**Graveurs.** On demande de suite ou prochainement, à des personnes d'ordre, un bel appartement moderne, de 4 pièces, cuisine, corridor, lessiverie, dépendances, gaz installé, au premier étage et situé près de la place de l'Ouest. 18303-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A louer** de suite un **premier étage** composé d'une pièce cuisine, corridor et dépendances. — S'adresser boulangerie G. Zaugg, rue de la Demoiselle 126. 18312-3

**Polisseuse.** On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes or. — S'adresser chez Madame Laplace, rue de la Charrière 3. 18301-3

**Finisseuse.** On demande de suite une bonne emballeuse et finisseuse de boîtes. — S'adresser à l'atelier de Mme Amez-Droz-Kunz, rue de la Paix 55. 18307-3

**Réglages.** Une bonne régleuse pour petites et grandes pièces simples et Breguet trouverait de l'ouvrage suivi. — S'adresser au Comptoir, rue de la Paix 11, au 2<sup>me</sup> étage. 18294-3

**Graveur.** Un graveur connaissant son métier trouverait place de suite. — S'adresser à l'atelier, rue de la Demoiselle 45, au 3<sup>me</sup> étage. 18291-3

**Graveur.** Un bon graveur pour le mille-feuilles est demandé pour un coup de main. — S'adr. rue de la Serre 55, au 2<sup>me</sup> étage. 18290-3

**Cadrans métalliques.** On demande de suite une ouvrière poseuse. — S'adresser rue St-Pierre n° 12, au 3<sup>me</sup> étage. 18258-3

**Graveurs.** On demande deux bons graveurs d'ornements. Entrée à volonté. — S'adr. à l'atelier A. Jacot-Paratte, rue de la Serre 18. 18271-3

**Aviveuse.** On demande de suite une bonne aviveuse de boîtes argent; bon gaze. — S'adresser chez Mme Louise Peytrequin, r. Fritz-Courvoisier 15. 18273-3

**Jeune fille.** On demande une jeune fille entre ses heures d'école pour s'aider au ménage. — S'adresser rue de la Demoiselle 126, à la boulangerie. 18295-1\*

**Servante.** On demande une jeune fille pour garder deux enfants. — S'adresser rue de la Demoiselle 113, au pignon. 18272-3

**Commissionnaire.** On demande de suite un jeune garçon pour faire des commissions entre ses heures d'école. — S'adr. chez M. Jules Ullmann, chemisier, rue Léopold-Robert 59. 18283-3

**Apprenti.** On demande un jeune homme comme apprenti **démonteur et remonteur.** Rétribution de suite. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 18 88-3

**Une jeune domestique** de toute moralité, propre et active, est demandée pour de suite dans un ménage de trois personnes. 18274-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Apprenti.** On demande un apprenti et **un assujetti démonteurs et remonteurs.** Ils seraient nourris et logés, suivant convenance. Paiement suivant capacité. 18162-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Emboîteur.** On demande de suite un bon ouvrier emboîteur de toute moralité. — S'adresser rue du Soleil 5. 18257-3

**Ressorts.** M. F.-M. RYSER, aux Brenets, demande pour entrer de suite, un bon **adoucisseur.** 18223-9

**Pivoteurs.** On demande deux bons pivoteurs, ainsi que deux **acheveurs** et un **scrisieur** pour petites pièces ancre. Paiement chaque samedi. — S'adresser à l'atelier, rue du Temple-Allemand 71, au rez-de-chaussée, à gauche. 18160-2

**Doreuse.** On demande, pour entrer de suite, une ouvrière doreuse sachant grener et graterboiser. 18165-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**2 ou 3 ouvrières** ayant déjà travaillé à une partie de l'horlogerie, sont demandées à l'Usine d'horlogerie, rue Jaquet-Droz 47. 18179-2

**Jeune fille.** On demande une jeune fille de toute moralité et sachant le français, pour faire un ménage soigné sans enfant. — S'adr. rue du Progrès 34, au 2<sup>me</sup> étage. 18163-2

**Jeune fille.** On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage. — S'adr. rue du Parc 37. 18166-2

**Une jeune fille** de toute moralité trouverait à se placer dans une bonne famille pour aider au ménage. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 18153-2

**Apprenti.** Jeune homme intelligent est demandé de suite comme apprenti **commis** dans un commerce d'horlogerie. Rétribution à bref délai suivant les aptitudes. — Adresser offres aux initiales J. S. 17823 au bureau de l'IMPARTIAL. 17823-2

**Logements.** A louer pour St-Georges 1899, à deux minutes de la gare du **Crêt-du-Loche**, un beau grand logement de 3 pièces; plus, un plus petit de 2 pièces; prix très favorables. — S'adr. à M. P. Perret-Girard, Crêt-du-Loche. 1831-3

**Appartement.** A louer pr St-Georges 1899, un bel appartement près de la Poste, de 5 pièces, avec comptoir installé; conviendrait spécialement à une personne voulant s'établir comme fabricant d'horlogerie. 18283-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A remettre de suite une belle chambre bien meublée, au soleil et indépendante. — S'adresser rue de l'Industrie 24, au 1er étage, à droite. 18283-3

**Appartement.** Pour cause de départ, à louer pour St-Georges 1899, à des personnes d'ordre, un bel appartement moderne, de 4 pièces, cuisine, corridor, lessiverie, dépendances, gaz installé, au premier étage et situé près de la place de l'Ouest. 18303-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A louer** de suite un **premier étage** composé d'une pièce cuisine, corridor et dépendances. — S'adresser boulangerie G. Zaugg, rue de la Demoiselle 126. 18312-3

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1899, dans maison d'ordre, un **2<sup>me</sup> étage** de 3 pièces, cuisine et dépendances, avec lessiverie, à un petit ménage tranquille. — S'adresser rue du Parc 32, au 1er étage. 18255-3

**Chambre.** Dans une honnête famille abstinente, on offre la chambre et la pension à 1 ou 2 messieurs de toute moralité et travaillant dehors. Piano à disposition. 18284-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer pour le 1er décembre, à un ou deux Messieurs travaillant dehors une belle grande chambre, meublée et indépendante, située au soleil levant: vue splendide. 18256-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer une petite chambre non meublée. — S'adresser rue du Marché 1, au 3<sup>me</sup> étage. 18259-3  
A la même adresse, à vendre un burin fixe avec sa roue en bois.

**Appartements.** A louer pour Saint-Georges, de magnifiques logements au soleil, de 4 pièces et dépendances dans des maisons d'ordre. Eau et gaz installés. Belle situation. — S'adresser, de 1 à 4 h. rue de la Demoiselle 41, au 1er étage, à gauche. 17965-21

**Logement.** A louer pour St-Georges 1899, un beau logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, au 1er étage, bien situé au soleil, près de l'Usine à gaz. — S'adresser à M. Charles Vienne-Schilt, rue Fritz Courvoisier 29-A. 18175-7

**Logements.** A louer pour St-Georges 1899, rue **Léopold-Robert 76**, deux petits logements de 3 pièces et alcôve. Prix, **750 fr.** — S'adresser au 1er étage, à droite. 17680-5

**Logement.** A louer, à des personnes tranquilles, de suite ou pour St-Georges, un beau logement de deux pièces dont une à deux fenêtres, une alcôve et dépendances. Eau et gaz installés, situé rue Léopold-Robert 74. — S'adresser à M. Schaltenbrand, même maison, au 3<sup>me</sup> étage. 18050-4

**A louer pour St-Georges,** à un ménage sans enfants, un joli appartement de 2 pièces avec jardin potager, situé **aux Arbres.** — S'adresser aux Arbres. 17182-3

**Appartements.** A louer pour le 23 avril 1899, jolis appartements de 1 et 2 chambres, alcôve et dépendances, des mieux situés, maison d'ordre. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1er étage. 17946-3

**Appartement.** Pour cas imprévu, à louer de suite ou pour la fin du mois, sur la route de Bel-Air, un joli petit appartement, au rez-de-chaussée, composé de 1 pièce, 1 belle cuisine et dépendances. Prix, **25 fr.** par mois. — S'adresser à M. Perrin-Brunner, rue Léopold-Robert 55. 18180-2

**A louer** pour St-Georges 1899, rue du Parc 16, un **1er étage**, composé de 4 pièces, 2 alcôves et belles dépendances. — S'adresser rue de la Paix 17, au 2<sup>me</sup> étage. 17402-2

**Chambre.** A louer une chambre meublée à une ou deux personnes de moralité. — S'adresser rue de la Paix 79, au premier étage, à gauche. 18186-2

**Chambre.** A louer de suite ou pour époque à convenir, une belle grande chambre à 2 fenêtres et au soleil levant. — S'adresser rue Philippe-Mathey 11, au 2<sup>me</sup> étage, Maison Castioni, vis-à-vis du Café Jurassien. 18187-2  
A la même adresse, on offre la couche à un ou deux messieurs de toute moralité.

**Chambre.** A louer de suite, à une personne de toute moralité, une chambre non meublée. — S'adresser rue du Progrès 16, au 3<sup>me</sup> étage. 18154-2

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, ainsi qu'une **cave**, le tout indépendant. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 27, au 1er étage. 18155-2

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée et bien chauffée. — S'adresser rue des Terreaux 4, au 1er étage. 18156-2

**Chambre.** A louer de suite, à un monsieur travaillant dehors, une chambre bien meublée indépendante. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 18151-2

**Chambre.** A louer, au centre du village, une belle grande chambre meublée à 2 croisées, exposée au soleil et tout à fait indépendante. 18152-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A louer pour St-Georges 1899, 2<sup>me</sup> étage Daniel Jean Richard 19,** 8 pièces, 2 cuisines, grandes dépendances, balcon, cour. — S'adresser même maison, 1er étage, à droite. 17832-2

**Magasin** avec logement attendant de deux chambres, corridor, cuisine et dépendances, est à louer pour St-Georges 1899. Gaz installé. Bonne situation pour tout commerce. 18052-3\*  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre** A louer une chambre meublée à un monsieur de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 80, au 1er étage, à droite. 18032-1

**Appartement.** A louer pour Saint-Georges 1899 un bel appartement avec balcon et grande terrasse, au 1er étage, composé de 4 pièces et de deux bouts de corridor pouvant y placer un lit, belle cuisine à 2 fenêtres, dépendances, buanderie et jardin. Gaz installé. — S'adr. à M. J. Tschupp, horticulteur, rue A.-M. Piget 31. 16384-10

**Logement.** A louer pour fin novembre, à 3 minutes du village, un logement bien exposé au soleil, deux pièces, alcôve, cuisine, dépendances et jardin. — S'adr. chez M. A. Schneeberger, Grandes-Crosettes 36 (Dépôt des Postes). 16742-14

**Chambre.** A louer une chambre meublée. — S'adr. rue de la Serre 95, au rez-de-chaussée. 18085-1

**Chambre.** A louer chez des personnes sans enfants une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 57, au rez-de-chaussée. 18088-1

**Chambre.** A louer, près de l'École d'horlogerie, à un monsieur de toute moralité travaillant dehors, une belle chambre bien meublée et tout à fait indépendante. 18059-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Magasin.** A louer de suite ou pour époque à convenir, le petit magasin à l'angle de l'immeuble Stand 6. — S'adresser à M. Alfred Guyot, géant, rue du Parc 75. 18061-1

**Logements.** A louer pour St-Georges 1899 de jolis logements de 2 pièces, boulevard de la Gare, et un grand rue du Puits. — S'adresser à la boulangerie rue Neuve 5. 18081-1

**Chambre.** A louer une petite chambre meublée ou non, entièrement indépendante. — S'adresser rue de la Balance 14, au 1er étage, à gauche. 17955-1

**Chambre.** A louer une chambre non meublée, à 2 fenêtres et exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 148, au troisième étage, à droite. 18073-1

**Chambre.** A louer au centre, une belle grande chambre meublée, à un monsieur de moralité et travaillant dehors. 18032-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer pour tout de suite une chambre meublée à un ou deux messieurs de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 80 au rez-de-chaussée 18035-1

**On demande à louer** pour St-Georges 1899, un **logement** moderne de 3 pièces, situé près de l'École d'horlogerie. 18177-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à louer** dès les premiers jours de décembre et jusqu'au 5 janvier 1899, un **local** ou magasin, situé au centre des affaires. — S'adresser sous initiales A. W. 18276 au bureau de l'IMPARTIAL. 18276-3

**On demande à louer** au centre des affaires 1 **atelier** pour gros métier, situé au rez-de-chaussée ou sous-sol et si possible avec logement de 3 à 4 chambres. 17864-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Un petit ménage** sans enfant cherche à louer un petit **APPARTEMENT** de 2 pièces et cuisine. Entrée en St-Georges. 18196-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Un jeune homme** qui travaille dehors, cherche à louer, pour le 1er janvier, une chambre meublée, située au soleil; les rues en dessus de la rue de la Paix sont préférées. — S'adresser Pension Waeli, rue de la Serre 36. 18157-2

**On demande à acheter** 1 lit d'occasion à deux places; paiement comptant. — S'adresser rue de la Serre 63, au 1er étage, à gauche. 18280-3

**On demande à acheter** de rencontre 1 **fourneau à pétrole.** — S'adresser sous N. 18262 O., au bureau de l'IMPARTIAL. 18262-3

**On demande à acheter** d'occasion de grands cartons d'établissement. — S'adresser chez MM. Eberhard & Cie, rue Léopold-Robert 32. 18178-2

**On demande à acheter** une poussette de malade pour grande personne, plus 6 chaises en bois dur. Paiement comptant. — S'adresser rue de la Serre 63, au 1er étage. 18195-2

**On demande à acheter** un établi de graveur à deux places. — S'adresser rue du Parc n° 1, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 17856-1  
A la même adresse, à vendre une **bercelonnette.**

**A vendre** à très bas prix, lits complets duvet édreton, 2 oreillers et traversins, depuis 170 fr.; secrétaires sans fronton (110 fr.), lavabos avec 5 tiroirs (65 fr.), et avec 4 tiroirs (55 fr.), lavabos avec glaces, depuis 85 à 200 fr., armoires à glace (150 à 200 fr.), tables rondes, carrées, tables de nuit, chaises sculptées pour salle à manger, tables carrées avec pieds tournés (13 fr.), régulateurs de comptoir, un tour pour monter de boîtes, un lit d'enfant (15 fr.), chaises cannées, canapés Hirsch et parisien, piano neuf (600 fr.), tapis de table, depuis 3 fr. 50, tableaux, glaces, un grand potager avec bouillotte pour hôtel ou pension, une salle à manger noyer poli (650 fr.) qui avait coûté 1000 fr. — S'adr. **rue du Puits 8**, au 1er étage. 18285-6

**A vendre** 1 potager à pétrole à 2 trous, 4 flammes, presque neuf, avec pot-au-feu, casse plate, etc. Prix **10 francs.** — S'adresser Collège de la Citadelle. 18263-3

**Mouvements.** A VENDRE 1 grosse de mouvements 21 lig., calibre Jurgensen, ancre, plantés; 3 douz. mouvements pareils, mais 20 lig., 3 douz. finissages 16 lig. à clef, \*, platine. 18305-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Vraie occasion!** A vendre deux beaux **potagers** avec accessoires. — S'adresser à l'Épicerie N. Bloch, rue du Marché 1, à côté de l'Impri-merie A. Courvoisier. 18314-3

**A vendre** à la boucherie Schmidiger, rue la Balance 12, un coffre fort et une balance à peser l'or. 18313-3

**A vendre** un lit complet, et 2 belles lampes à suspension. — S'adresser rue de la Serre 61, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 18304-3

**Ligne-droite.** Une belle ligne-droite est à vendre de suite. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 18168-2

**A vendre** une grande table neuve pour repasseuse ou pour pension. — S'adresser rue des Terreaux 14, au rez-de-chaussée. 18176-2

**Porc.** A vendre une belle truie pour reproduction. — S'adresser Boulevard des Crêtets 3. 18150-2

**A vendre** 20 étaux usagés, mais en bon état, au acier, à 4 francs pièce. — S'adresser chez M. Louis-Alfred Jaquet, représentant. **St-Imer.** 18034-1

**A vendre TAPIS**, pour garnir deux grandes chambres, très solides, ayant été payés 85 fr.; cédés à moitié prix. — S'adresser rue de la Demoiselle 90, au rez-de-chaussée. 17989-1

**A vendre** ensemble ou séparément un **pigeonnier** avec une trentaine de pigeons. 17659-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Logements.** A louer pour St-Georges, au centre du village, un **atelier** de 7 fenêtres; deux logements sur le même palier de 3 et 4 chambres, même maison. — Logement de 3 chambres au soleil, grand corridor fermé, portion de jardin potager, 540 fr.; joli entresol de deux chambres et alcôve au soleil. — S'adr à M. Schœnholzer, rue du Parc 1, de 11 heures à midi; rue du Nord 61, de 1 à 2 heures et le soir depuis 7 heures. 18066-1

**A vendre** une commode et des chaises en bois dur, le tout bien conservé et à bas prix. — S'adresser rue du Progrès 95, au rez-de-chaussée. 17848-1

**A vendre 2 machines à graver** avec 1 bel assortiment de **moletés.** — S'adresser sous initiales L. B. 17992 au bureau de l'IMPARTIAL. 17992-2

**A vendre** 2 tuniques de cadets, ainsi que des stores usagés et une chaise d'enfant. 18019  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Perdu** dans les rues du village une **épingle de cravate** en or, forme abeille. — La rapporter, contre récompense, rue du Parc 73, au 1er étage. 18292-3

**Perdu** dans les rues du village une petite toile contenant 2 carreaux et 4 fonds or 14 karats, 12 lig. — La rapporter, contre récompense, au comptoir, rue de la Promenade 6. 18252-2

**Perdu** ou oublié, dans les cafés de la rue Léopold-Robert, une **pétroline** avec capuchon. Prière à la personne qui en a pris soin de la rapporter, contre récompense, rue de la Charrière 35, au rez-de-chaussée. 18213-2

 Une jeune chienne courante couleuvre chocolat s'est rendue mercredi chez Mme Adèle Houriet, à la Combe-du-Pé-luz, la Ferrière. — La réclamer jusqu'au 1er décembre; passé ce délai on en disposera. 18275-2

Monsieur et Madame **Paul Brognard-Hofer**, Monsieur et Madame **Louis Cattin-Fatton**, adressent à leurs parents, amis et connaissances, leurs remerciements sincères et leur reconnaissance profonde pour la sympathie qu'ils leur ont témoignée, ainsi qu'à leur chère défunte, pendant ces cruels moments de séparation. 18306-1

*Seigneur, que ta volonté soit faite et non la mienne.*

Mademoiselle Ida Trachsel, en Angle-terre, Mademoiselle Elvina Trachsel, Monsieur Arnold Trachsel, ainsi que les familles Trachsel, Chopard, Bourquin et Vagneux, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine **Madame Vve Florence-Aurélien TRACHSEL** née Chopard

que Dieu a rappelée subitement à Lui mercredi soir, à 7 1/2 h., dans sa 57<sup>me</sup> année. La Chaux-de-Fonds, le 24 Nov. 1898.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu **samedi 26 courant**, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Vve Florence-Aurélien Trachsel, mère de M. Arnold Trachsel, leur collègue. 18297-2

# Le Café de Malt Kathreiner Kneipp

est d'une grande valeur pour le bien-être populaire, attendu qu'il constitue pour tout consommateur de café un succédané sain et excellent du café colonial, très nuisible à la santé.

## Le Docteur ADLER

MÉDECIN-ACCOUHEUR  
a transféré son domicile  
**Rue Léopold-Robert 56**  
au deuxième étage  
Massif de l'Hôtel-Central. — Entrée par  
la rue du Balancier. 18182-2

### ASSOCIÉ DEMANDÉ

Une personne très expérimentée cherche un associé avec capital, pour exploiter un grand atelier de dorure, argenture, nickelage, platinage, etc. sur tous métaux, oxydage noir mat, brun brillant avec soleil et bleu sur acier; oxydage noir, noir brillant inoxydable sur tous métaux, procédé breveté; peinture au feu à l'or et à l'argent sur acier oxydé et métal oxydé; peinture au feu en couleurs vives sur argent; galvanoplastie en or, en argent et en cuivre; plaqué or sur tous métaux par le courant électrique, sur pièces avivées; imitation de la nielle sur tous métaux; gravure galvanoplastique, etc. Spécimens et références de premier ordre à disposition. La connaissance du métier n'est pas nécessaire, on enseignerait tous les procédés dont quelques-uns sont la propriété exclusive du demandeur. Bénéfices assurés — S'adresser Chemin du Ried 2, à Bienne. 17926-2

**HENRI GRUMBACH**  
**Tailleur**  
15, rue du Pont 15,  
se recommande pour tous les ouvrages concernant sa profession. **Bonne coupe.**  
Prix avantageux. 1 103-2

**CARTONNIERS**  
On demande de suite un bon ouvrier cartonnier, de même une ouvrière. 18167-2  
S'adresser à M. J. Mundwyler, St-Imier. n-8398-J

Bureau d'affaires  
**HENRI VUILLE**  
Rue St-Pierre 10  
GÉRANCES, RECouvreMENTS, etc.

A louer p<sup>r</sup> le 23 Avril 1899  
**Terreaux 11**, rez-de-chaussée de 3 pièces, avec corridor, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. Prix, 480 fr. par an, eau comprise. 17976-8

**Premier-Mars 6**, premier étage, trois pièces, cuisine et dépendances. 17785-5  
**Alexis-Marie-Piaget 51**, sous sol, 3 pièces avec corridor, cuisine, dépendances, lessiverie et cour. 17786

**Premier-Mars 6**, deuxième étage, trois pièces, cuisine et dépendances. 17787

**ARTICLES D'HIVER**  
en grand choix.  
**Châles russes et Pélerines.**  
**Echarpes. Figaros. Capots.**  
Souv<sup>r</sup>-vêtements pour enfants, dames et messieurs.  
**Casquettes et Bérêts. SPENCERS.**  
Articles pour Bébés: Langes, Robes, Manteaux, Bonnets, Capotes en cachemire et peluche.  
**Gants nouveautés pour dames, messieurs et enfants.**  
**Corsets — Corsets**  
en grand choix. AU 1651-64  
**BAZAR NEUCHATELOIS**  
Place Neuve & Passage du Centre.  
Escompte 3 p. c.

**A LOUER**  
pour St-Georges 1899, un rez-de-chaussée à l'usage de logement et magasin, très bien situé.  
S'adr. en l'Etude de MM. G. Leuba, avocat, et Ch.-E. Gallandre, notaire, rue du Parc 50 17742-2

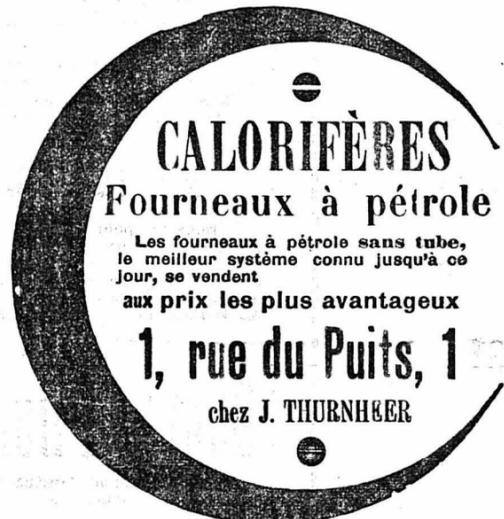
Un porte-cigares gratuit  
avec stéréoscope (valeur 1 fr.) sera joint à tout envoi de mes **FINS CIGARES** véritables allemands, de 7 ct. Le 100 à 3 fr. (200 à 6 fr. franco). Garantie, reprise de la marchandise. 16835-2  
**S. BUCHS, St-Gall.**



**Cacao van Houten**  
Le gourmet le boit parce qu'il est un excellent repas!

## Soieries, Nouveautés, Confections

La maison **J. Spörl, de Zurich**, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle que son voyageur, **M. MORGENTHALER**, est à l'HOTEL CENTRAL pour quelques jours seulement. 18100-3\*



**CALORIFÈRES**  
Fourneaux à pétrole  
Les fourneaux à pétrole sans tube, le meilleur système connu jusqu'à ce jour, se vendent  
aux prix les plus avantageux  
**1, rue du Puits, 1**  
chez **J. THURNHÖRER**

## PANORAMA artistique international

38, RUE LÉOPOLD ROBERT 38.  
Du 21 au 27 Novembre 1898  
**Vienne, Baden, Semmering**  
Nouvelle et très belle Série.

- 1. Panorama de Vienne.
- 2. Hôtel-de-Ville de Vienne.
- 3. L'escalier de l'Hôtel-de-Ville.
- 4. Grande salle de l'Hôtel-de-Ville.
- 5. La porte du bourg de Vienne.
- 6. Monument de l'empereur François-Joseph II dans la cour du château.
- 7. L'empereur François-Joseph à la procession de la Fête de Dieu.
- 8. Défilé de l'infanterie près du Ministère de la Marine.
- 9. Défilé des troupes à Vienne.
- 10. Bâtiment du Parlement. Tramway.
- 11. L'Université de Vienne. Franzensring.
- 12. Quai du Danube. Va et vient. Perspective.
- 13. Le Grand Opéra de Vienne.
- 14. Rue du Parlement à Vienne.
- 15. La belle Eglise-Votive de Vienne.
- 16. Théâtre de la Hofbourg de Vienne.
- 17. Le Musée de Vienne. Monument Marie-Thérèse.
- 18. Le château Marie-Thérèse.
- 19. Monument Tegthoff. Perspective.
- 20. Le Danube. Pont près des casernes Rodolphe Vapour.
- 21. Panorama de Baden. Ruines de Rauenstein.
- 22. Chemins conduisant aux ruines de Rauenstein.
- 23. Au pied des Ruines de Rauenstein.
- 24. Place du marché de Baden. Fontaine.
- 25. L'église de Baden.
- 26. Hôtel des Bains de Baden.
- 27. Les Bains Joseph à Baden. Personnages.
- 28. Allée du parc de l'Hôtel-des-Bains.
- 29. Château Weilbourg. Ruines de Rane-neck.
- 30. Coup-d'œil des ruines de Raueneck.
- 31. Paysages. Chemin de fer de Semmering.
- 32. Viaduc du chemin de fer de Semmering.
- 33. L'Hotel du Sud. Le Schneeberg. Semmering.
- 34. Paysages. Viaduc de la Fontaine froide.
- 35. Forêt abrupte près du Viaduc. Chemin.
- 36. Semmering. Viaduc. Adlitzgraben.
- 37. Paysage de montagne près de l'Adlitzgraben.
- 38. Chemin de fer de Semmering.
- 39. La vallée de Castriz. Semmering.
- 40. Station du chemin de fer de Semmering. Klamm.
- 41. Viaduc du chemin de fer de Semmering.
- 42. Eglise de Klamm. Ruines. Paysages.
- 43. Les ruines de Klamm. Rochers.
- 44. Maisons de Klamm. Paysage de Semmering.
- 45. Vallée de la Schwarzra.
- 46. Panorama de Gloggnitz. Paysage. Perspective.
- 47. Viaduc de Payerbach.
- 48. Panorama de Schottwien.
- 49. Route pittoresque du Kreisthal.
- 50. Maisons de Schottwien. Le Kreisthal.

OUVERTURE de 9 h du matin à 10 h. du soir. — ENTRÉE: Adultes, 30 c. Enfants, 20 c. — Abonnements: 12 entrées, 3 fr.; 50 entrées, 10 fr. 1711  
Prière de ne pas confondre cet établissement avec les Panoramas ambulants.

**LAIT STÉRILISÉ NATUREL**  
à 25 cent. la Bouteille  
à la **Laiterie D. HIRSIG**  
RUE DU VERSOIX 7  
DEPOTS CHEZ:  
M. J.-B. Stierlin, place du Marché. — M. A. Winterfeld, à la Gare. —  
M. J. Tribolet, laiterie, rue des Granges. — M. Ch. Reichen, laiterie, rue du Temple-Allemand 71. 5535-36



**ENCRE RICHARD**  
QUALITÉ SUPÉRIEURE  
NEUCHÂTEL

## Maison à vendre

à la **Chaux-de-Fonds**  
A vendre de gré à gré dans un des beaux quartiers de la ville, une jolie maison d'habitation, de trois étages sur le rez-de-chaussée, plus un pignon, avec caves voûtées, lessiverie, chambre à repasser, jardin et cour, renfermant tout le confort moderne. Eau et Gaz. Cet immeuble, dans un excellent état d'entretien, jouit d'un revenu assuré. Prix avantageux. Conditions de paiement favorables. Occasion exceptionnelle pour particuliers ou négociants désirant faire un bon placement de fonds. Pour tous renseignements s'adresser au bureau de M. Henri VUILLE, gérant, rue St-Pierre 10. 18189-4



**J. Steiner**  
67, RUE DU PARC 67  
La Chaux-de-Fonds.  
Chaque article est garanti 2 ans  
Le magasin est ouvert le dimanche matin  
Réparations Echange

## A LOUER

pour tout de suite, à des personnes tranquilles, de beaux logements de 3 et 6 pièces, cuisine et dépendances, situés au commencement de la rue Léopold Robert. S'adr. en l'Etude de MM. G. Leuba, avocat, et Charles-E. Gallandre, notaire. 17740-2

## LOGEMENTS

A louer pour St-Georges 1899  
Rue du Nord (Port Griffon), un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. Balcon et jardin.  
Un rez-de-chaussée, rue du Pont, de 3 chambres, cuisine et dépendances. Les siverie et cour. 18057-1  
S'adresser rue du Pont 13, au 1er étage.

## CHARCUTERIE BERNOISE

Ronde 11, Serre 62  
Saucisse au foie allemande  
Mardi et Jeudi, excellent BOUDIN. Choucroute et Soufflé, à 30 cent. le kilo. 18021  
Se recommande.

**Lingère**  
Mlle CÉCI E JEANNERET, rue de la Paix 45. Trou-seaux, Chemises de Messieurs sur mesure. On se charge des raccommodages. Travail soigné. 18055-25

## EPICERIE NOUVELLE

Rue de la Demoiselle 137  
M. PISTENON fait savoir à l'honorable public qu'il vient de créer une épicerie nouvelle. Conserves de 1re marque, vins et liqueurs, fruits et légumes, tabacs et cigares. L'on y trouve toujours les véritables Vacherins du Vully et différents fromages de 1re qualité. Saucisses et lard. 18053-4

Pension bourgeoise. Cantine.  
Dépôt de l'IMPARTIAL  
Dépôt de PAIN

## LAIT STÉRILISÉ

et Lait humanisé  
de la Société d'Industrie laitière  
Yverdon 8477 69  
Le meilleur aliment pour enfants en bas âge et personnes soumises au régime du lait et souffrant de l'estomac.  
Qualité supérieure garantie. recommandé par MM. les médecins  
**DI POTS**  
Droguerie E. PERROCHET Fils  
4 Rue du Premier-Mars 4  
LA CHAUX-DE-FONDS  
et dans les Pharmacies  
Paul Monnier et Louis Barbeza

## A. HÉRITIER

- Atelier de Mécanique -  
CORTAILLOD  
Spécialité de machines à tourner les boîtes or et argent (système Revolver) avec nouveau serrage très avantageux.  
Spécialité d'étampes à découper, à angler et emboutir pour l'horlogerie, etc. Bloes à cylindre trempés pour étampes.  
Fabrication de polisseuses pour fabricants de ressorts 17636  
Travail garanti. Prix avantageux.

## MODES

Spécialité d'articles courants et de bonne qualité  
Chapeaux garnis.  
Chapeaux non garnis.  
Velours - Aigrettes - Rubans - Fleurs  
Peluches soie, belle qualité à fr. 3.95 le mètre pour robes et confections. 14\*50-260  
**VOILETTES**  
FOURNITURES pour MODISTES  
Grand choix. — Prix avantageux.  
Au Grand Bazar du **Panier Fleuri**

**Fumier.** Qui pourrait me 400 pieds de bon fumier de vaches? — Adresser offres et conditions, sous chiffre E. P. 18105, au bureau de l'IMPARTIAL. 18105-2

**A louer**  
rue de la Charrière 35, pour la St-Georges prochaine, un beau LOGEMENT de 3 pièces, dont une avec balcon, cuisine et dépendances; belle exposition au soleil. Ce logement pourrait être repris plus tôt, à la convenance de l'amateur. S'adr. au notaire A. BERSOT, rue Léopold-Robert 4. 17738

**THEATRE de la Chaux-de-Fonds**  
**Tournée ROSA BRUCK**  
 Bureaux à 8 h. Rideau à 8 1/2 h.  
**Jeu 24 Novembre**  
 Unique Représentation  
 de  
**Francillon**  
 Chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas (3 actes)  
**Monologues et Poésies**  
 Pour plus de détails, voir les affiches  
 et programmes.  
 Billets à l'avance chez M. Léop. Beck  
 et Mme Evard-Sagne. 18242-1

**Deutscher Temperanzverein**  
 Sonntag den 27. November  
 Nachmittags 2 Uhr  
 im Lokal Rue du Progrès, 48  
**Monatsversammlung**  
 mit Beihilfe auswärtiger Freunde.  
 Jedermann ist freundlichst eingeladen.  
 18835-3 Das Comité.

**Termineur.** On demande un ter-  
 mineur sérieux, bien  
 au courant des petites et grandes pièces  
 saucres. — S'adr. par écrit sous initiales A.  
 N., 18109, au bureau de l'IMPARTIAL.  
 18109-2

**Voyageurs**  
 Pour des articles de réclame, de vente  
 facile, on demande un voyageur qui visite  
 les magasins de cigares, hôtels et restau-  
 rants. Porte provision. — Offres à M. B.  
 ALTSCHUL, Prague (Autriche), Tisch-  
 largasse 20. 18071-1

**Horlogers expérimentés**  
 demandent à entrer en relations avec mai-  
 sons très sérieuses ayant l'emploi de mon-  
 tres ancrées 15 à 20 lignes. Genre à conve-  
 nir. — Adresser les offres sous chiffres  
 A-18184-C., au bureau de l'IMPARTIAL.  
 18184-2

**Edouard FESSELET**  
 Rue du Stand 14  
 Horlogerie garantie  
 en tous genres - DÉTAIL  
 Or, Argent, Métal, Acier, etc.  
 18042-1

**Horlogerie.** Deux ouvriers ca-  
 pables demandent à  
 entrer en relations avec une maison d'ho-  
 rlogerie sérieuse qui leur fournirait des  
 terminages; ils se chargeront d'en faire  
 au moins une grosse par semaine.  
 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 18169-2

**Horlogerie**  
 A vendre grande pendule nuchâtoise  
 échappement à goupilles, à vendre ou à  
 échanger 2 plus anciennes style Louis XV,  
 fabriquées à la Chaux-de-Fonds par Jean  
 Sandoz, marche et réglage garanti. Net-  
 toyage et rhabillage pendules tous sys-  
 tèmes, régulateurs, etc.  
 On entreprendrait quelques cartons par se-  
 maine. Remontages ou démontages et  
 remontages bonnes pièces ancre.  
 S'adresser à M. Achille Tissot, rhabil-  
 leur, Sonvillier. 18047-1

**Fabrique d'aiguilles**  
 A VENDRE ou A LOUER de suite, à  
 des conditions très avantageuses, une im-  
 portante fabrique d'aiguilles. Outillage  
 en parfait état et complet pour tous gen-  
 res. — S'adresser sous initiales W. Z.  
 18098, au bureau de l'IMPARTIAL. 18098-5

**Argent à prêter**  
 On offre à prêter une somme de 18133-3  
**15,000 fr.**  
 contre bonnes garanties hypothécaires. —  
 S'adresser au bureau de M. Henri Vuille,  
 géant, rue St-Pierre 10.

**Aux Graveurs!**  
 Les graveurs qui auraient des plaques  
 gravées ou des dessins, en tracé et en  
 fini, peuvent trouver le placement pour  
 une reproduction artistique. — Ecrire  
 sous chiffres V. X. 15591, au bu-  
 reau de l'IMPARTIAL. 15591-22

**A LOUER**  
 pour tout de suite, 2 logements de 3 et  
 de 2 pièces, cuisine et dépendances. 17741-2  
 S'adr. en l'Etude de MM. G. Leuba,  
 avocat, et Ch.-E. Gallandre, notaire.

**COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
**Enseignement privé**  
 En vertu de l'Article 29 de la Loi sur l'enseignement primaire, les Com-  
 missions scolaires ont le devoir de s'assurer au moyen d'examens que tous  
 les enfants qui ne fréquentent pas l'école publique reçoivent une instruc-  
 tion suffisante.  
 En conséquence, les enfants âgés de 7 ans révolus et suivant un  
 enseignement privé, sont invités à se présenter à des examens qui auront  
 lieu le **Samedi 26 Novembre 1898**, à 8 heures du matin, au Collège  
 primaire.  
 Si les enfants appelés aux examens ne s'y présentent pas, les parents ou  
 autres personnes responsables sont passibles d'une amende de **CING**  
**francs et tenus d'envoyer leurs enfants à l'école publique.**  
 La Chaux-de-Fonds, Novembre 1898.  
 176 0-1 **Commission scolaire.**

**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de la Chaux-de-Fonds.**  
**Lundi 28 Novembre 1898**  
 à 8 1/2 heures du soir,  
**CONFÉRENCE**  
 publique et gratuite  
 dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville,  
 au 2<sup>me</sup> étage. 18135-2  
 SUJET  
**Chrysanthèmes et Fougères**  
 par M. A. NERGER, horticulteur, à  
 Colombier.  
 Le Comité.

**J. GAEHLER**  
 Spécialité de Sous-  
 vêtements Jäger  
 Camisoles, Caleçons, Sous-  
 tertiaire, Maillots, etc.  
 Gilets de chasse  
 Grand choix de Jupons,  
 Tabliers, Châles, Echarpes,  
 Péterinos, Figarés.  
**10 PLACE NEUVE 10**

**ATTENTION!**  
 Un jeune instituteur de langue française,  
 diplômé bernois, connaissant la comptabi-  
 lité, sachant jouer du piano, harmonium  
 et violon, cherche à se placer de suite  
 dans un bureau de Chaux-de-Fonds.  
 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 18161-2

**- Volaille grasse!**  
**Miel! Viande!**  
**Oeufs!**  
 Envois par paniers de 5 kilos, 1 oie  
 grasse avec 1 canard, fr. 6.30. — 4 à 5  
 poules pour rôti, ou 6 à 8 poulardes,  
 fr. 6.70. — 10 livres foie d'oie gras, fr. 9.50.  
 — 10 livres langue de bœuf, fr. 9.25. —  
 10 livres miel de fleurs, clair et dur, der-  
 nière récolte, garanti pur, recommandé  
 aux malades de poitrine, fr. 6. — 10 livres  
 de beurre au lait de vache, garanti frais,  
 1<sup>re</sup> qualité, fr. 9. — 4 1/2 livres beurre et  
 4 1/2 livres miel, fr. 7.40. — 10 livres de  
 bœuf ou veau, sans os, fr. 6. — 70 œufs  
 frais, fr. 6. — Tous les envois se font  
 franco contre remboursement. 18270-1  
 S. H. SCHAPIRA, à Husiatyn (Autr.).

**Contre la Toux**  
 Rhumes et Bronchites, etc.  
 Prenez toujours les 18257-12  
**- Pastilles au Sucre d'Erable -**  
 Seul Dépôt:  
 Droguerie E. PERROCHET fils  
 LA CHAUX-DE-FONDS

**PENSIONNAIRES.** Quelques  
 pension-  
 naires sont demandés, rue de la Balance  
 14, au 2<sup>me</sup> étage. 18183-2

**LAIT CONDENSÉ**  
 MARQUE LA LAITIÈRE  
 Seule qualité de lait de  
 Stérilisation absolue  
 et de  
 Conservation illimitée.  
 Le meilleur aliment pour les  
 enfants.  
 II 3120-Lz Indispensable  
 pour la cuisine.  
**Vente la plus considérable du monde entier.**  
 Extrait du Bulletin N° 20 (1892) de  
 la Société Protectrice de l'Enfance  
 de Rouen : 16290-1  
 Ce lait nous a toujours  
 donné toute satisfaction.  
 Un enfant élevé à ce lait  
 n'a jamais de diarrhée  
 à moins d'une mauvaise adminis-  
 tration ou d'un écart de régime.  
 Baux à LOYER en vente à la librairie  
 A. COURVOISIER.

**J. GAEHLER**  
 Articles pour Enfants  
 Robes et Manteaux  
 courts et longs en cachemire  
 bradé sole. — Manteaux  
 ourlés, Robes de bap-  
 tême, Couvre-langes.  
 Langes blancs et couleurs.  
 Capotes cachemire, Flanelle  
 etc., Capots, Bérets.  
**10 PLACE NEUVE 10**

**GRAND CHOIX DE CORSETS**  
 Excellentes formes et  
 qualités  
**PRIX MODÉRÉS**  
**J. GAEHLER**  
**10 PLACE NEUVE 10**

**J. GAEHLER**  
 Mouchoirs fil  
 d'Irlande. Mou-  
 choirs fil suisse.  
 Mouchoirs coton.  
 Mouchoirs à ini-  
 tiales. Mouchoirs  
 fantaisie. Mou-  
 choirs brodés à la main.  
 Mouchoirs brodés à la machine.  
**10 PLACE NEUVE 10**

**J. GAEHLER**  
 Dentelles pour  
 garnitures de ro-  
 bes. Dentelles p'  
 lingerie. Brode-  
 ries de St-Gall.  
 Festons à la main.  
 Festons à la machine sur  
 simple et double toile. Deman-  
 der les cartes d'échantillon.  
**10 PLACE NEUVE 10**

**Restaurant des Armes Réunies**  
 (Grande Salle)  
**Dimanche 27 Novembre**  
 dès 8 heures,  
**SOIRÉE FAMILIÈRE**  
 offerte à ses Membres passifs  
 par la  
**Société fédérale de Gymnastique**  
**ANCIENNE SECTION**  
 Tous les membres sont invités à y as-  
 siser avec leurs familles.  
 Les membres passifs sont priés de se  
 munir de leur carte.  
 Aucune introduction ne sera admise  
 après 10 heures.  
 18241-2 **Le Comité.**

**Café - Restaurant du RAISIN**  
 rue de l'Hôtel-de-Ville 18039-1  
 On demande de bons  
**PENSIONNAIRES**  
 Se recommande, B. BRANDT  
**Pour St-Georges 1899**  
 Serre 79. 2<sup>me</sup> étage, bel apparte-  
 ment, 3 pièces et alcôve.  
 Prix 680 fr. 17388-1  
 S'adresser Etude Eugène Wille, avocat  
 et notaire, rue Léopold-Robert 58.

**A LOUER**  
 pour St-Georges 1899, un logement de  
 4 pièces, situé à proximité de la ville et  
 de la Gare. — S'adresser chez M. Jaquet,  
 notaire, Place Neuve 12 17997

**La Fabrique de la Terrasse, au Locle**  
 demande plusieurs 17960-1  
**REMONTEURS**  
 pour pièces ancre. H-8286-J

**Emboîtages.** M. A. Dubois-Sandoz,  
 emboîteur, rue du  
 Temple Allemand 99, entreprendrait en-  
 core quelques cartons de mises à l'heure  
 intérieures. 18269-3

**Aux Fabricants d'horlogerie**  
 Un bon fabricant de secrets or désire  
 entrer en relations avec quelques maisons  
 sérieuses de la localité. — S'adresser, sous  
 chiffres S. S. 18268, au bureau de l'IM-  
 PARTIAL. 18268-3

**Tout le monde**  
 devrait  
 goûter  
 Demandez Prix-courant  
**LES VINS non-alcooliques**  
 de la  
 Société  
 des Vins  
 sans alcool  
**BERNE.**  
 O-2102-H 18260-6

**BOULANGERIE**  
 J'informe mes amis et connaissances et  
 le public en général que je reste encore  
**RUE DU PUIFS 4**  
 Je recommande mon  
**Bon PAIN noir**  
 tous les jours frais, à 28 cent. le kg. et  
 des Petits pains à 15 cent. — On  
 porte à domicile. 18261-1  
**CH. PFEIFFER, boulanger.**  
 Rue du Puits 4.

**Changement de domicile.**  
 A partir du 23 Novembre, je n'habiterai  
 plus la maison du propriétaire, rue de la  
 Paix 13. 18202-1  
 Bertha Salomon.

**Conférence publique**  
 sous les auspices de la  
**Société suisse des Commerçants**  
**Jeu 24 Novembre 1898**  
 à 8 1/2 h. du soir,  
 à l'Hôtel-de-Ville (Salle du Tribunal, au  
 1<sup>er</sup> étage).  
 Orateur; M. BÉLPERIN, membre  
 du Comité central.  
 Sujet: **Activité et but de la Société**  
**des Commerçants. 18209-1**

**Vente annuelle**  
 en faveur de  
**L'ÉGLISE INDÉPENDANTE**  
 au  
**FOYER du CASINO**  
 le **Mardi 29** et le **Mercredi 30**  
**Novembre 1898. 18204-3**  
**Lundi 28.** — De 2 à 6 h. et de 7  
 à 10 h. du soir: Exposition des objets  
 de la vente. Buffet. Entrée: 50 cent.  
**Mardi 29.** — De 10 h. du matin  
 à 6 h. du soir: **VENTE.** Buffet.  
 Café de 1 à 2 h.  
 Le **Mardi** et le **Mercredi** à 8 h.  
 du soir **SOIRÉE** dans la grande salle  
 du Casino. Buffet au foyer et dans la  
 grande salle. Ouverture des portes à 7 h.  
**CONCERT** à 8 heures précises. A cha-  
 que des soirées, après le Concert: Tom-  
 bola de 500 billets, tous billets gagnants.  
 Prix d'entrée: 1 fr. 600 cartes d'entrée  
 pour chaque soirée et de couleurs diffé-  
 rentes seront en vente au foyer du Casino  
 les lundi, mardi et mercredi et, s'il en  
 reste, à la porte du Théâtre. Il n'en sera  
 vendu que le nombre correspondant strictement  
 à celui des sièges disponibles.  
 Elles ne seront valables que pour le jour  
 indiqué sur la carte elle-même.  
 Les billets de tombola ne seront vendus  
 que pendant les soirées.  
 Les dons seront reçus avec reconnais-  
 sance par les dames du Comité et le lun-  
 di 28, au Foyer du Casino. On est prié  
 d'évaluer les objets.

**A REMETTRE**  
 pour cause de santé et pour Saint-Geor-  
 ges 1899 un 18267-3  
**Café de Tempérance**  
 Belle situation. Passage très fréquent.  
 Maison d'ordre. L'agencement est à ven-  
 dre. — S'adresser, sous initiales M. P. A.  
 18267, au bureau de l'IMPARTIAL.

**ASSOCIÉ**  
 On demande un associé pour  
 une industrie avantageuse,  
 avec peu de fonds, principalement pour  
 travailler. — S'adresser par lettre à M.  
 Paul Robert, Agent de droit, rue Léopold-  
 Robert 27. 18022

**Articles à peindre**  
**COULEURS à l'huile.** 15807-3  
**COULEURS à l'aquarelle.**  
**CHASSIS.**  
**TOILE** au mètre et papier préparé  
 pour la peinture à l'huile.  
**CARTONS** pochade.  
**CARTES** ivoirine et Whatmann.  
**MODÈLES** de peinture.

**Pinceaux - Chevalets - Palettes**  
**BOITES** garnies de couleurs  
 Moites ou en tubes pour l'aquarelle.  
**Boîtes paysage**  
 garnies ou non garnies pour la peinture  
 à l'huile, à la LIBRAIRIE  
**H. BAILLOD**  
 LA CHAUX-DE-FONDS  
 Téléphone. 18261-3

**Tour à guillocher**  
 A vendre  
 un excellent tour pour le grain, au prix  
 de fr. 450. H-8409-3  
 S'adresser à M. Paul-Eug. Wuilleu-  
 mier, Renan. 18231-3

**Grand succès**  
 contre les impuretés de la peau  
 par l'emploi journalier du SAVON  
**ZÉPHYR**  
 Reconnu le savon le meilleur et  
 le plus doux pour un teint fin et  
 blanc et contres les tâches de  
 rousseur. — En vente à 75 cent.  
 le morceau chez M. Louis  
 KUPFER, rue du Manège 22,  
 etc., etc. 18040-3

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an. . . . . fr. 10.—
Six mois. . . . . » 5.—
Trois mois. . . . . » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL quotidien et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours.

Edition gratuite du matin pour les Offres et Demandes. ♦ L'IMPARTIAL paraît à 6 h. du soir

Edition gratuite du matin
spéciale aux Offres et Demandes

Cette petite édition est distribuée chaque jour avant midi. Nos abonnés la reçoivent à domicile par nos porteurs.

Elle est à la disposition GRATUITE du public dans tous nos dépôts et au guichet de distribution de L'IMPARTIAL, rue du Marché 1.

Les petites annonces, offres et demandes, paraîtront à midi et le soir, soit deux fois par jour pendant trois jours pour le prix de 75 c., jusqu'à 5 lignes.

Le tirage de l'Edition spéciale est de 6000 exemplaires.

Les annonces qui nous parviennent jusqu'à 9 heures du matin sont déjà insérées avant midi.

GRANDES ENCHÈRES PUBLIQUES de Bétail et Entraîn de labourage au VALANVRON (La Chaux-de-Fonds).

Pour cause de changement de domicile, M Louio-Oscar PAREL, agriculteur, fera vendre devant son domicile, au VALANVRON n° 2, le LUNDI 28 NOVEMBRE 1898, dès 1 heure après midi,

Une jument poulinière primée et portante, un cheval de 30 mois, un cheval de trait, un poulain de l'année, 15 vaches, un taureau, plusieurs porcs, une faucheuse, un hache-paille, un concasseur, une charrette Rognon neuve, deux herse pour champ et prairie, des bosses pour la vidange, plusieurs chars à brecettes, ponts ou flèches, dont 2 neufs, des glisses et traîneaux, plusieurs harnais dont un à l'anglaise, un assortiment de sonnettes et de potêts, un gros et un petit van et une quantité d'autres outils aratoires dont le détail est supprimé.

Il sera accordé 4 mois de terme pour les échutes supérieures à 20 fr., moyennant bonnes cautions.

La Chaux-de-Fonds, le 22 Nov. 1898.

18240-3 Greffe de Paix.

Restaurant des Armes Réunies (Grande Salle)

Dimanche 27 Novembre dès 8 heures.

SOIRÉE FAMILIÈRE offerte à ses Membres passifs par la

Société fédérale de Gymnastique ANCIENNE SECTION

Tous les membres sont invités à y assister avec leurs familles.

Les membres passifs sont priés de se munir de leur carte.

Aucune introduction ne sera admise après 10 heures

18241-2 Le Comité.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE de la Chaux-de-Fonds.

Lundi 28 Novembre 1898 à 8 1/2 heures du soir.

CONFÉRENCE publique et gratuite dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, au 2<sup>me</sup> étage. 18135-1

SUJET Chrysanthèmes et Fougères

par M. A. NERGER, horticulteur, à Colombier.

Le Comité.

Institutrice

Dans une famille campagnarde, on cherche une institutrice brevetée. La préférence serait donnée à une personne parlant aussi l'allemand. — S'adresser à M. Peter Zürcher à Jeanbernin Latan, Trame-lar 18337-3

PLACE DU MARCHÉ 2 Maison Stierlin PLACE DU MARCHÉ 2

Nouvelle Fruitière

Fromagerie MODERNE Laiterie

Crème double à fouetter fraîche.

Chaud-Lait Matin et Soir.

Service soigné. 5349-39 Livré à domicile.

GRAND Restaurant des Armes - Réunies Station du Tram Téléphone JULIEN FALLET, Chef de cuisine tenancier SAISON D'HIVER

Leçons de Chant et de Piano Mlle MARIE DUVANEL Rue du Doubs 151 (1er étage). 18319-3 Se rend à domicile.

Noël! • Nouvel-An! Cadeaux! ALBUMS DE DESSIN ALBUMS DE PHOTOGRAPHIE ALBUMS DE POÉSIE SCRAPS ALBUMS DE TIMBRES-POSTE PAPETERIE COURVOISIER Place du Marché.

Café - Restaurant du RAISIN rue de l'Hôtel-de-Ville. 18336-1 TOUS LES SAMEDIS SOIRS dès 7 1/2 heures TRIPES Se recommande. B BRANDT Terminer. On demande un termineur sérieux, bien au courant des petites et grandes pièces ancre. — S'adr. par écrit sous initiales A. N. 18109, au bureau de L'IMPARTIAL. 18109-3

Deutscher Temperenzverein Sonntag den 27. November Nachmittags 2 Uhr im Lokal Rue du Progrès, 48 Monatsversammlung mit Beihilfe auswärtiger Freunde. Jedermann ist freundlichst eingeladen. Das Comité. 18865-2 A vendre une commode et des chaises en bois dur, le tout bien conservé et à bas prix. — S'adresser rue du Progrès 96, au rez-de-chaussée. 17848-1

Polissages. On entreprendrait encore des polissages de boîtes argent. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 24-A, au 1er étage. 18226-2

Débris. Une jeune fille, connaissant à fond la partie, cherche place, logée et nourrie chez ses patrons. — S'adr. rue de la Ronde 21, au pignon. 18221-2

Un homme sérieux et actif, cherche un emploi quelconque dans magasin, atelier ou administration. Références de premier ordre. Entrée à volonté. — Offres sous L. V. 18256, au bureau de L'IMPARTIAL. 18316-2

Apprenti. On désire placer un jeune homme très intelligent, âgé de 15 ans, comme apprenti mécanicien. — S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 18227-2

Une demoiselle cherche place pour aider dans un magasin ou, à défaut, pour apprendre un petit métier dans l'horlogerie. — S'adresser rue de la Promenade 23-A, au rez-de-chaussée, à droite. 18234-2

Un homme de 30 ans, fort et robuste, demande emploi comme garçon de magasin ou dans un atelier. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 18236-2

Une jeune personne cherche un emploi quelconque, soit pour aller en journées, pour laver et écurer ou faire des heures dans un ménage; à défaut, une place de bonne, servante ou dans un atelier quelconque. — S'adresser rue de l'Ar-senal 10, au rez-de-chaussée. 18122-1

Guillocheurs. On demande deux bons ouvriers guillocheurs sur argent. Place stable. — S'adresser rue du Grenier 43. 18338-3

Ressorts. M. F.-M. RYSER, aux Brenets, demande pour entrer de suite, un bon adoucisseur. 18223-8

Doreur. On demande de suite un bon ouvrier doreur de mouvements connaissant la partie à fond, pour diriger un atelier. Preuves de capacités et moralité sont exigées. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 18123-6

Horloger. On demande pour de suite un bon horloger connaissant à fond échappements ancre et cylindre, le réglage et le terminage de la montre. Certificats de capacité et moralité sont exigés. — Adresser offres sous chiffres A. Z. 50 Poste restante, Bienne. 18229-2

Pierriste. On donnerait des tournages grenat à faire à domicile. — S'adresser rue de la Paix 9, au rez-de-chaussée, à droite. 18225-2

Repasseur. On demande un bon repasseur pour petites pièces, genre bon courant. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 18233-2

Graveur. Un ouvrier graveur, inter-dit, connaissant bien le genre anglais, trouverait à se placer de suite. — S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 18239-2

Régleuse. On demande une bonne ouvrière régulière sachant bien les petites pièces. — S'adresser rue de la Demoiselle 29, au rez-de-chaussée, à gauche. 18237-2

Graveurs. Un ou deux bons graveurs sachant faire le millefeuille sont demandés de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser à l'atelier Alphonse Arnould, rue de la Demoiselle 16. 18250-2

Acheveur d'échappements pour pièces fixes avant dorure est demandé de suite. Travail régulier. Bonnes références sont exigées. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 18249-2

Bottier. On demande un bon tourneur pour la grande savonnette or. — S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 18238-2

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de boîtes or connaissant le léger. Bon gage sans temps perdu. — S'adresser chez M. Georges Perdrix-Guyot, rue du Puits 8. 18243-2

Finisseuse. Une bonne ouvrière finisseuse de boîtes or, ainsi qu'une apprentie polisseuse, pourraient entrer de suite. — S'adresser chez Mlle Moser, rue Fritz-Courvoisier 11. 18247-2

Jeune fille. On demande une jeune fille de 14 à 15 ans pour aider au ménage et faire les commissions. — S'adresser à la Charcuterie Viennoise, rue Léopold-Robert 58. 18232-2

Apprenti. On demande un jeune homme de 16 à 17 ans, pour lui apprendre une partie de l'horlogerie; rétribution immédiate. — S'adresser à M. Hermann Meylan, rue du Nord 163, qui renseignera. 18251-2

Une jeune fille ou un jeune garçon libre d'écoles, trouverait de l'occupation pour s'aider dans un magasin et à faire des commissions. — S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 18217-2

Perceur de cadrans. On demande pour entrer de suite ou dans la quinzaine un bon perceur ou perceuse de cadrans. Travail lucratif et ouvrage assuré. Au cas de besoin, on fournira les outils. — S'adresser chez M. Th. von Kœnel, fabricant de cadrans, Bienne. 17756-4

Acheveur d'échappements. Pour anciens cress fixés on demande un bon ouvrier ayant l'habitude ou que l'on formerait à ce genre. Ouvrier habile peut gagner de 8 à 10 fr. par jour. — S'adresser sous initiales R. D. 18146 au bureau de L'IMPARTIAL. 18146-1

Pierriste. On demande jeune fille ayant travaillé sur les pierres; si la personne convient, elle pourrait parvenir à de bons mois. — S'adresser par lettres affranchies, Poste restante, case 250. 18120-1

Graveur. Un bon ouvrier graveur d'ornements sur or, sérieux, pourrait entrer de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser à M. Vital Gentil-Bandelier, rue Marie-Alexis Piaget 47. 18132-1

Remonteurs. On demande quelques petites et grandes pièces régulières au travail et capables. — S'adresser au comptoir Levailant et Bloch, rue Léopold-Robert 38. 18142-1

Polisseuse. On demande de suite une polisseuse de boîtes or. — S'adresser rue de l'Envers 20, au 1er étage. 18127-1

Assujettie. On demande à la Fabrique de bijouterie E. Bolle-Landry une ASSUJETTIE POLISSEUSE or et argent. — S'adresser au magasin. 18131-1

Cuisinière. Une cuisinière, munie de bonnes recommandations et connaissant tous les travaux d'un ménage, trouverait à se placer pour le premier décembre. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 18138-1

Jeune fille fidèle et travailleuse demande à se placer pour soigner le ménage d'une famille sans enfants. — S'adresser rue de la Ronde 13, au premier étage. 18139-1

Une jeune fille pour aider au ménage est demandée de suite; bon gage. Commissionnaire, fille ou garçon, de 14 à 16 ans, trouverait bonne place. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 18117-1

Jeune commis. On demande de suite un jeune homme libéré des écoles et possédant une bonne instruction. — Ecrire case postale 641. 18144-1

Apprenti-démonteur. On demande un jeune homme comme apprenti démonteur. Rétribution immédiate. — S'adresser sous chiffres A. D. 18145 au bureau de L'IMPARTIAL. 18145-1

Jeune fille. Dans un petit atelier de la localité, on demande pour faire des travaux agréables une jeune fille de 15 à 18 ans, à laquelle on fournirait pension et chambre; traitement 15 francs pour le premier mois avec augmentation dès le second mois. Moralité et probité exigées. Entrée de suite. 18141-1

Apprenties. On demande des jeunes filles comme apprenties dans un atelier de la localité. Bonne rétribution immédiate. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 18118-1

Remonteurs. Deux ou trois bons remonteurs trouveraient de l'occupation pour petites et grandes pièces. Ouvrage suivi. — S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 18111-1

Appartement. A louer pour le 23 avril 1899, un beau 1er étage de 6 chambres, un vestibule, un balcon, cuisine et doubles dépendances, tout parqueté, situé rue Fritz Courvoisier 8. — S'adresser à M. F.-Louis Bandelier, rue de la Paix 5. 18211-5

Appartement. A louer pour le 23 avril 1899, un beau 1er étage de 6 chambres, un vestibule, un balcon, cuisine et doubles dépendances, tout parqueté, situé rue Fritz Courvoisier 8. — S'adresser à M. F.-Louis Bandelier, rue de la Paix 5. 18211-5

Logement. A louer de suite ou pour l'époque de St-Georges un beau logement de trois pièces, alcôve, cuisine; eau et gaz. Très belle situation près des collèges. Maison d'ordre et tranquille. Belles dépendances. — Ecrire sous initiales A. B. 17859 au bureau de L'IMPARTIAL. 17859-3

A louer pour de suite ou St-Georges prochaine, dans une maison moderne, à la Bonne-Fontaine, Eplatures, un beau logement au 1er étage, de 4 pièces, cuisine et dépendances. Eau dans la maison et part au jardin. — S'adresser à M. Ernest Villars, rue Daniel JeanRichard 9. 18206-3

Logement. A louer, pour St-Georges 1899, Place Neuve 6, un beau logement de 4 pièces, avec balcon, bien exposé au soleil.

Logements. A louer, rue Fritz-Courvoisier 21, 21-A et 30, trois logements, un de 4 chambres et deux de 2 chambres, dépendances, lessiverie et part au jardin.

Appartements. A remettre pour St-Georges 1899, deux appartements, situés l'un au 1er étage et l'autre au rez-de-chaussée, composés de 2 chambres et 1 cabinet avec dépendances.

Atelier. A louer pour le 1er décembre ou époque à convenir un atelier de 6 fenêtres pouvant servir à différents métiers d'horlogerie et situé rue du Collège 7.

Chambre. A louer de suite ou pour date à convenir une belle grande chambre non meublée à 2 fenêtres, bien exposée au soleil, toute indépendante.

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée ou non, indépendante, située au soleil, à une ou deux personnes.

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée au soleil et indépendante; à des Messieurs travaillant dehors.

A louer pour St-Georges 1899 un petit magasin, 2 pièces avec devanture, conviendrait pour coiffeur ou repasseuse en linge.

Deux appartements de 3 et 4 chambres avec toutes dépendances. Eau, gaz et buanderie.

Logement. A louer de suite un logement au 1er étage, de 3 pièces, cuisine et dépendances.

Appartements. A louer pour St-Martin deux logements de trois pièces et dépendances.

Appartement. A louer pour le 23 avril 1899 un bel appartement bien exposé au soleil, composé de 3 pièces, cuisine et dépendances.

Chambres. A louer de suite 2 chambres meublées indépendantes, ensemble ou séparément, exposées au soleil.

A louer pour St-Georges 1899, rue de l'Envers 24, un 1er étage, composé de 3 pièces, cuisine et dépendances.

Chambre. A louer une chambre indépendante non meublée.

Chambre. A louer une chambre meublée à un ou deux messieurs tranquilles.

Chambre. A louer de suite, dans un ménage sans enfant, une jolie chambre meublée indépendante à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors.

Chambre. A louer de suite une belle alcôve à un monsieur de toute moralité.

Chambre. A louer pour le 1er décembre, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une belle chambre meublée, située à proximité de la Gare.

A louer pour une époque à convenir, un très bel appartement de 4 pièces dont 3 au soleil, à côté de la Poste.

Pour St-Georges 1899, de très beaux appartements de 3 chambres à 1, 2 et 3 fenêtres, corridors éclairés ou avec alcôves, situés près de la Place DuBois et rue du Premier-Mars.

On demande à louer de suite une chambre meublée; de préférence dans le quartier de l'Usine à gaz.

Une demoiselle ou monsieur solvable trouverait PENSON à l'Épicerie Française, rue D. JeanRichard n° 26.

A vendre une machine à tricoter. S'adresser à Mme Lina Guinand, aux Brenets.

A vendre un Dictionnaire encyclopédique et biographique de l'industrie et des arts industriels.

A vendre d'occasion plusieurs lits, literie, 1 buffet à deux portes, commodes, 1 table à coulis, tables, 1 lavabo, 1 table à ouvrage, glaces, chaises, 1 jolie pousette anglaise, potagers, 1 potager à pétrole, 1 fauteuil de bureau, 1 baignoire d'enfant, 1 valise, baldaquins, étagère et buffets pour magasin, pouvant servir pour bibliothèque, vitrines, 1 banc de foire avec bâche, baldaquins, 1 billard avec accessoires, pupitres, lanternes de montres, 1 presse à copier, 1 grande bascule, 1 brancard pour tonneliers et une foule d'articles d'occasion à très bas prix.

A vendre d'occasion 1 machine à ar rondir, plusieurs burins fixes, tours pour polisseuses, cartons d'établissage, casiers, 1 balance à peser l'or, 1 forge pour faiseur de secrets, tours aux lunettes, tours pour monteurs de boîtes, tours à pivoter, petites fournitures, pièce de rechange, roues en fer, outils et 1 plate-forme pour les cadrans, roues en bois, établis, petites fournitures. Prix très avantageux.

Occasion unique! Un solde de draps pour vêtements de Messieurs et confections pour Dames en coupons de diverses grandeurs seront détaillés à des prix sans concurrence, largeur 1 m. 35, depuis fr. 2.80 le mètre.

Occasion avantageuse. Un grand solde d'Étoffes noires pour robes, chevilles granités, cachemires, mérinos et brochés d'Alsace, provenant d'une Liquidation, sont détaillées à des prix bien au-dessous de leur valeur réelle.

Perdu dans les rues du village une épingle de cravate en or, forme abeille. — La rapporter, contre récompense, rue du Parc 73, au 1er étage.

Perdu dans les rues du village une petite toile contenant 2 carrures et 4 fonds or 14 karats, 12 lig. — La rapporter, contre récompense, au comptoir, rue de la Promenade 6.

Perdu ou oublié, dans les cafés de la rue Léopold-Robert, une pèlerine avec capuchon. Prière à la personne qui en a pris soin de la rapporter, contre récompense, rue de la Charrière 35, au rez-de-chaussée.

Une jeune chienne courante couleur chocolat s'est rendue mercredi chez Mme Adèle Houriet, à la Combe-du-Pé-luz, la Ferrière.

Seigneur, que ta volonté soit faite et non la mienne.

Mademoiselle Ida Trachsel, en Angleterre, Mademoiselle Elvina Trachsel, Monsieur Arnold Trachsel, ainsi que les familles Trachsel, Chopard, Bourquin et Vagnoux, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine

Madame Vve Florence-Aurélié TRACHSEL née Chopard

que Dieu a rappelée subitement à Lui mercredi soir, à 7 1/2 h., dans sa 57me année.

La Chauv-de-Fonds, le 24 Nov. 1898.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu samedi 26 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de Gibraltar 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les membres de la Société fédérale de gymnastique l'Abeille et de la Société de tir aux Armes de Guerre sont priés d'assister samedi 26 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Vve Florence-Aurélié Trachsel, mère de M. Arnold Trachsel, leur collègue.

MM. les membres du Cercle l'Espérance sont priés d'assister samedi 26 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Vve Florence-Aurélié Trachsel, leur collègue.

Le Comité.

Avis tardifs

Jeune fille cherche place de suite pour aider dans un ménage.

Réglages. Une bonne régleuse demande, en genres soignés, des réglages Breguet et 10 lig. plats.

Un horloger sérieux, muni de certificats des fabrications les plus importantes, connaissant le mécanisme de remontoir à fond, la fabrication des aciers soignés, ainsi que l'ébauche, cherche place stable.

Jeune fille munie de bons certificats, demande à se placer de suite dans une bonne famille pour faire un petit ménage qui ne soit pas pénible.

Remontages. On demande des remontages petites pièces cyl. et grandes pièces ancre à faire à la maison.

Polisseuses. On demande de suite bonnes polisseuses de boîtes or ayant l'habitude du léger, ainsi qu'une jeune fille comme apprentie.

Chambre. A louer une chambre meublée.

PINTRE se recommande à MM. les propriétaires et gérants pour tout ce qui concerne sa profession, appartements à réparer, tapisser, meubles à vernir, etc., etc., prix très modiques.

Bel-Air GRANDE SALLE

Dimanche 27 courant à 8 h. précises du soir.

Grand Concert Sainte-Cécile

Le Concert sera suivi d'une Soirée dansante!

La Musique de danse sera exécutée par l'Orchestre.

ENTRÉE: 30 centimes.

Messieurs les membres passifs sont priés de se munir de leurs cartes.

Il vient d'arriver du MAGGI en flacons depuis 50 c., ainsi que des Potages à la minute.

CHANGEMENT DE DOMICILE Le Bureau et l'atelier de A. WALLER, Graveur sont transférés

66, Rue Léopold-Robert, 66

OCCASION

A vendre un lustre à gaz en cristal avec 3 becs, pour 60 fr. Valeur 120 fr.

S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL.

ATELIER DE SERRURERIE - Rue des Sagnes (Terreaux) MM. Contini et Cogliati

Se recommandent à MM. les architectes, entrepreneurs et propriétaires, pour tous les ouvrages concernant leur profession.

Prompte exécution. OUTILLAGE AU COMPLET Prix modiques.

20% d'escompte. 20% d'escompte.

Orfèvrerie et Bijouterie Continuation de la LIQUIDATION, Envers 10, 1er étage

Encore un choix d'articles de bon goût, en or 18 k. contrôlé, tels que: Bracelets, Broches en or, Chaines de dames et de messieurs, Boucles d'oreilles, Bagues Médailles, Boutons, Épingles de cravate, Ecrins d'argenterie, Coupes, Corbeilles à dessert, Pochons, Cuillères à sucre, à légume et à café, Truelles, Gobelets, Sucreries, Salières, Moutardiers, Bourses et Fermoirs de bourses et autres articles de fantaisie.

CONSOMMATION CENTRALE ÉPICERIE FINE A. MOREL

6, Place Neuve Rue du Stand

Sardines depuis 25 cent, Thon, Saumon, Homard, Truite saumonée, etc.

Conserves Saxon

Petits pois, depuis 75 cent. le litre et 50 cent. le demi-litre. Confitures - Sirops - Liqueurs - Vins fins, etc., etc.

FEUILLETON de l'Édition du matin de L'IMPARTIAL

LE 8

Cheveu de mon existence

PAR ROGER DOMBRE

Il ne les repoussait plus à présent, et il ne semblait plus ennuyé de la visite d'Yvette. Son front s'était rasséréné et ses yeux souriaient.

de fêtes, de bruit, de mouvement, de chif-fons!... — Celles-là, je les plains, murmura Yvette avec dédain.

— Ah! ah! petite Yvette, vous avez donc de l'imagination? — Un peu; j'aime mieux, même, en avoir trop qu'en être totalement dépourvue.

— Et quoi encore? fit-elle avec ironie. Permettez-moi de vous rassurer, monsieur mon tuteur: d'abord, je ne crois pas que j'aimerai jamais le monde; j'ai un caractère trop indé-pendant pour cela.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres

(A suivre).